

COMMISSION DES RELATIONS EXTERIEURES

du

MARDI 28 AVRIL 2020

Matin

COMMISSIE VOOR BUITENLANDSE BETREKKINGEN

van

DINSDAG 28 APRIL 2020

Voormiddag

De openbare commissievergadering wordt geopend om 10.01 uur en voorgezeten door mevrouw Els Van Hoof.

La réunion publique de commission est ouverte à 10 h 01 et présidée par Mme Els Van Hoof.

Les textes repris en italique dans le Compte rendu intégral n'ont pas été prononcés et sont la reproduction exacte des textes remis par les auteurs.

De teksten die in cursief zijn opgenomen in het Integraal Verslag werden niet uitgesproken en steunen uitsluitend op de tekst die de spreker heeft ingediend.

De **voorzitter**: Mijnheer de minister, collega's, dit is geen actualiteitsdebat, maar een gewone vergadering met mondelinge vragen. We zullen dus vraag per vraag behandelen. U kent het systeem: elke vraagsteller krijgt twee minuten spreektijd en daarna zal de minister het antwoord geven.

01 Questions jointes de

- Samuel Cogolati à Philippe Goffin (Affaires étrangères et Défense) sur "Un trafic d'organes sur la minorité ouïghoure en Chine" (55003528C)
- Annick Ponthier à Philippe Goffin (Affaires étrangères et Défense) sur "Le prélèvement d'organes non consenti sur les pratiquants du Falun Gong et les Ouïghours" (55004484C)
- Samuel Cogolati à Philippe Goffin (Affaires étrangères et Défense) sur "Le trafic d'organes et les persécutions dont la minorité ouïghoure est victime en Chine" (55004716C)

01 Samengevoegde vragen van

- Samuel Cogolati aan Philippe Goffin (Buitenlandse Zaken en Defensie) over "Het verwijderen van organen voor orgaanhandel bij leden van de Oeigoerse minderheid in China" (55003528C)
- Annick Ponthier aan Philippe Goffin (Buitenlandse Zaken en Defensie) over "Orgaanmisbruik bij Falun Gong-aanhangers en bij Oeigoeren" (55004484C)
- Samuel Cogolati aan Philippe Goffin (Buitenlandse Zaken en Defensie) over "De orgaanhandel en de vervolging waarvan de Oeigoerse minderheid in China het slachtoffer is" (55004716C)

01.01 **Samuel Cogolati** (Ecolo-Groen): La semaine dernière, Mediapart relayait de nombreux témoignages morbides concernant les persécutions que subit la minorité musulmane ouïghoure de la part du gouvernement chinois. Selon l'article, le Parti communiste chinois procéderait à un trafic d'organes prélevés à la demande de riches receveurs d'organes saoudiens ou autres, sur des musulmans ouïghours. Certains de ces prélèvements macabres auraient lieu à vif, alors que les « donneurs » ne seraient pas complètement morts. Les accusations précitées sont confirmées par un éventail de groupes de défense des Droits de l'Homme.

Ces activistes et d'autres ressortissant.e.s d'origine chinoise appellent la communauté internationale à une réponse forte pour faire face à ces violations flagrantes des droits humains, et impliquant des traitements inhumains et dégradants pour chaque « donneur » d'organes ou un crime contre l'humanité commis par le gouvernement chinois. Se posent dès lors les questions suivantes sur les mesures que la Belgique entend prendre au niveau international ;

- Le gouvernement belge entend-il plaider pour que l'ONU mandate un groupe d'experts afin de mener une enquête sur les prélèvements d'organes sur des prisonniers politiques et sur la minorité musulmane ouïghoure?

- Le gouvernement belge entend-il user de son influence diplomatique pour que le Haut-Commissaire aux droits de l'Homme de l'ONU puisse mener une enquête et des observations finales sur ce trafic en Chine?

- Le gouvernement belge va-t-il plaider pour qu'une mission soit confiée au Rapporteur spécial des Nations Unies sur la torture et autres traitements cruels, inhumains ou dégradants?

- Quelles sont les initiatives que la Belgique pourrait soutenir au niveau international pour enquêter et mettre un terme à ces prélèvements d'organes sur la population musulmane en Chine?

Ce n'est pas la première fois que je vous interpelle au sujet du trafic d'organes et des persécutions que subirait la minorité musulmane ouïghoure par le gouvernement chinois. Après les témoignages particulièrement morbides, relayés notamment par Mediapart, un tribunal indépendant, le China Tribunal, présidé par Sir Geoffrey Nice, C.R. (qui a été le procureur principal lors du jugement de Slobodan Milosevic au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie - le TPIY), a effectué la toute première analyse juridique de ce dossier.

Dans son jugement, rendu le 1er mars dernier, le tribunal indique entre autres, et je le cite, que

- «Le prélèvement forcé d'organes est pratiqué depuis des années dans toute la Chine sur une grande échelle et (...) les pratiquants du Falun Gong ont été l'une – et probablement la principale – source d'approvisionnement en organes» ;
- «En ce qui concerne les Ouïghours, le Tribunal disposait de preuves d'analyses médicales à une échelle qui pourrait leur permettre, entre autres utilisations, de devenir une "banque d'organes"» ;
- «(...) des crimes contre l'humanité ont été commis à l'encontre des pratiquants du Falun Gong et les Ouïghours a été prouvée au-delà de tout doute raisonnable...»;

Dès lors, de nouvelles questions, en plus de celles déjà adressées, se posent:

- Comment le gouvernement belge se positionne-t-il par rapport à ces informations de trafics d'organes?

- Le gouvernement belge entend-il plaider pour que l'ONU mandate un groupe d'experts afin de mener une enquête sur les prélèvements d'organes sur des prisonniers politiques et sur la minorité musulmane ouïghoure?

- Le gouvernement belge entend-il user de son influence diplomatique pour que le Haut-Commissaire aux droits de l'Homme de l'ONU puisse mener une enquête sur ce trafic en Chine?

01.02 Annick Ponthier (VB): Mevrouw de voorzitter, mijnheer de minister, ik stel een vraag over de uitspraak van het China Tribunal, dat recent werd vrijgegeven.

Een aantal bevindingen werd daarbij nog eens extra in de verf gezet. Ik zal de conclusies die uit het rapport naar voren kwamen, niet herhalen. Zij zijn in mijn vraag opgenomen.

Ik geef wel mee dat een orgaanextractie, zoals blijkt uit het rapport, bij geëxecuteerde gevangenen, veelal aanhangers van de Falun Gongbeweging maar ook bij de Oeigoeren, een praktijk is die reeds lang plaatsvindt. Nochtans werd de internationale druk daaromtrent sterker opgevoerd. In 2014 kondigde China nog aan dat het zou stoppen met het verwijderen van organen voor transplantatie bij geëxecuteerde gevangenen. Het is overigens ook ver van bewezen dat de praktijk enkel bij Falun Gongaanhangers of bij Oeigoeren zou plaatsvinden.

Mijnheer de minister, daarom heb ik de volgende vragen voor u.

Van de uitspraak van het China Tribunaal bent u ongetwijfeld op de hoogte. Wat is uw reactie op de eindconclusies die het rapport vooropstelt?

Hebt u de resultaten en praktijken van orgaanmisbruik reeds aangekaart of ter sprake gebracht? Indien ja, bij welke gelegenheden of in welke fora hebt u dat reeds gedaan?

Ik had nog twee vragen, als het mag.

Begin 2019 heeft een groep Australische artsen in de *British Medical Journal*, een wetenschappelijk vakblad, nog een oproep gedaan om een reeks onderzoeken te schrappen die met illegaal geoogste organen van in China geëxecuteerde gevangenen zouden zijn gebeurd. Hebt u er weet van dat zulks ook in ons land reeds gebeurde?

Het *British Medical Journal* heeft ook een eigen oproep tot actie uitgebracht, waarin het bij de internationale gemeenschap erop aandringt snel de nodige maatregelen te treffen om een einde te maken aan de afschuwelijke en illegale praktijken van gedwongen orgaanextractie.

Hoe zult u in uw hoedanigheid van minister van Buitenlandse Zaken daaraan uiting geven? Met andere woorden, welke initiatieven zult u ondernemen om de wanpraktijken zoveel mogelijk kenbaar te maken, druk uit te oefenen en ze ook publiekelijk te veroordelen?

01.03 Philippe Goffin, ministre: Madame la présidente, chers collègues, comme je l'ai déjà mentionné lors de notre commission du 18 février 2020, je suis préoccupé par la situation des droits humains des pratiquants du Falun Gong et des Ouïgours habitant en Chine, notamment les indications relatives au prélèvement d'organes.

Mes services suivent cette situation de près. La Belgique n'hésite pas à exprimer ses préoccupations aux autorités chinoises dans les différentes enceintes concernées. Dans le cadre de nos relations bilatérales avec la Chine, ce sujet est régulièrement abordé lors de réunions. Ce fut également le cas lors de la récente mission économique belge en Chine.

En 1984, la Chine avait légalisé la transplantation d'organes de prisonniers exécutés, à condition que le détenu ou ses proches parents aient préalablement donné leur consentement. En 2014, le gouvernement chinois a cependant annoncé que les organes de prisonniers ne pourraient plus être utilisés à des fins de transplantation. Dans la pratique, il reste cependant très difficile d'évaluer dans quelle mesure la Chine applique effectivement cette nouvelle législation, étant donné qu'elle ne divulgue jamais d'informations sur le nombre d'exécutions en général et sur le nombre de transplantations en particulier.

Mijn diensten volgen de situatie van nabij op en zijn op de hoogte van de uitkomsten van het China Tribunaal. Op geregelde tijdstippen ontmoeten zij ook vertegenwoordigers van het middenveld.

Zoals u weet, aarzelt België niet om de mensenrechtensituatie in China en in het bijzonder in Xinjiang aan te kaarten bij de Chinese overheid. Zo heeft ons land in 2019 verschillende publieke verklaringen gesteund in het kader van de Mensenrechtenraad van de Algemene Vergadering van de VN. Een van de kwesties die daarbij stevast opgeworpen wordt, is de vraag tot het verlenen van betekenisvolle toegang voor onafhankelijke waarnemers tot Xinjiang, onder andere aan de Hoge Commissaris voor de Mensenrechten.

Notre pays est également intervenu lors de l'Examen périodique universel sur la Chine en novembre 2018. Comme vous le savez sans doute, il s'agit d'un mécanisme unique qui permet aux autres États membres d'examiner cycliquement la situation des droits humains dans chaque État membre des Nations Unies.

Outre la recommandation spécifique de libérer les personnes détenues dans les camps de rééducation du Xinjiang, la Belgique a également demandé à la Chine d'adresser une invitation permanente aux procédures spéciales et de répondre positivement aux demandes encore en suspens des rapporteurs spéciaux de se rendre dans ce pays. Cela s'applique entre autres aux rapporteurs spéciaux concernant les minorités et la liberté de religion ou de croyance.

Mensenrechten vormen ook een van de belangrijkste pijlers in de relatie tussen de EU en China. De EU drukt daarbij geregeld haar bezorgdheid uit over de Chinese geheimhouding met betrekking tot de doodstraf en de orgaantransplantaties. Zo worden deze kwesties onder andere aangekaart tijdens EU-China Mensenrechtendialogen, waarvan de meest recente plaatsvond in april 2019.

En conclusion, je peux vous assurer que le prélèvement d'organes en Chine ainsi que la situation des droits humains des Ouïgours au Xinjiang en général sont des problématiques que nous continuerons à suivre de près.

Tot slot, wat uw vraag betreft over het al dan niet plaatsvinden van onderzoeken in België met door China illegaal geoogste organen van geëxecuteerde gevangenen, moet ik u meedelen dat zij buiten mijn bevoegdheid valt.

01.04 Samuel Cogolati (Ecolo-Groen): Monsieur le ministre, je vous remercie pour votre réponse, mais aussi pour l'intérêt que vous portez à la problématique des droits humains, en particulier de la minorité ouïgoure dans la province du Xinjiang.

J'ai bien pris acte de votre appel visant à laisser les rapporteurs spéciaux des Nations Unies et le Haut-Commissaire aux droits de l'homme de l'ONU faire leur travail d'enquête en vue de faire toute la transparence sur le trafic et la transplantation d'organes.

Sachez, en tout cas, que nous vous soutiendrons dans vos démarches, en espérant que l'on pourra avancer en matière de respect des droits humains en Chine.

01.05 Annick Ponthier (VB): Mijnheer de minister, ik dank u voor uw antwoord.

Of wij dit nu willen of niet, wij zijn rechtstreeks of onrechtstreeks betrokken partij, is het niet als land, dan toch als lidstaat van de EU. Ik verneem van u dat wij herhaaldelijk onze bezorgdheid uiten, maar blijkbaar is dat niet voldoende. Ik meen dat het te vrijblijvend gebeurt en ik steun dan ook het door u aangehaalde initiatief om onderzoekers te plaatse te sturen om zo de uitspraken van het China Tribunal bevestigd te zien.

Het vernietigende bewijsmateriaal inzake orgaanextractie en de daarmee gepaard gaande foltering vraagt een adequate reactie op die ernstige misdaden. Bovendien wil ik u expliciet vragen om die misdaden publiekelijk te veroordelen. Het zou harder overkomen als wij dat samen met een aantal EU-partners zouden kunnen doen. Ik blijf dit thema dan ook zeker opvolgen.

Het incident is gesloten.

L'incident est clos.

02 Samengevoegde vragen van

- **Els Van Hoof** aan **Philippe Goffin** (Buitenlandse Zaken en Defensie) over "Kizito Mihigo" (55003600C)
- **Samuel Cogolati** aan **Philippe Goffin** (Buitenlandse Zaken en Defensie) over "De dood van de zanger Kizito Mihigo in Rwanda" (55004042C)

02 Questions jointes de

- **Els Van Hoof** à **Philippe Goffin** (Affaires étrangères et Défense) sur "Kizito Mihigo" (55003600C)
- **Samuel Cogolati** à **Philippe Goffin** (Affaires étrangères et Défense) sur "La mort du chanteur Kizito Mihigo au Rwanda" (55004042C)

02.01 Els Van Hoof (CD&V): Mijnheer de minister, Kizito Mihigo werd op maandag 17 februari dood aangetroffen in zijn cel in wat men op zijn minst verdachte omstandigheden kan noemen. Kizito Mihigo had getracht de grens met Burundi over te steken maar werd een kilometer voor de grens opgepakt.

In 2015 werd hij al eens gearresteerd op beschuldiging van zagezegd terrorisme, omdat hij zijn steun voor de oppositie had uitgesproken. De waarheid is dat hij een lied had gemaakt waarin hij pleitte voor verzoening en erkenning van alle slachtoffers van de genocide, ook Hutu's. Hij werd toen veroordeeld tot tien jaar gevangenisstraf wegens samenzwering, maar werd na een presidentieel pardon vrijgelaten in 2018. Dit jaar werd hij opnieuw opgepakt, omdat hij zich niet aansloot bij het regime van Kagame en zich neutraal wou opstellen. Dat is hem slecht gekomen, want hij werd na zijn arrestatie dood in de cel aangetroffen.

De vraag is natuurlijk of hij vermoord werd. Voor wie het dagboek leest dat hij schreef, is het wel duidelijk dat hij diverse keren bedreigd werd met de dood, als hij zijn verzoeningsproces voortzette.

Hoe reageert u op het nieuws van het overlijden van Kizito Mihigo?

Zult u zoals Human Rights Watch en Amnesty International vragen dat er door de Mensenrechtenraad van de VN een rapport wordt opgemaakt over het overlijden van Kizito Mihigo?

Zult u, indien dat rapport wijst op een politieke moord, ook voor een internationaal strafrechtelijk onderzoek pleiten?

02.02 Samuel Cogolati (Ecolo-Groen): *L'ancien ambassadeur de Belgique à Kigali (1990-94), Johan Swinnen, a écrit une tribune début mars dans la presse belge tirant la sonnette d'alarme de l'injustice et du non-respect des droits humains au Rwanda.*

En effet, le chanteur Kizito Mihigo, un Tutsi qui a survécu au génocide, était depuis plusieurs mois soupçonné d'avoir fomenté des plans subversifs avec l'opposition extérieure armée. Il fut condamné à 10 ans de prison mais a pu bénéficier de la grâce présidentielle après quelques années de détention. Il y a trois semaines, il a été arrêté à quelques kilomètres de la frontière. On l'accusait d'avoir voulu fuir au Burundi, afin d'y rejoindre l'opposition armée. Certaines conversations enregistrées laissent toutefois entendre qu'il était menacé de mort s'il ne se conformait pas strictement au régime en place. Quelques jours après sa nouvelle incarcération, le 17 février, il a été retrouvé mort dans sa cellule. Selon la version officielle, il se serait suicidé. Pour beaucoup, il ne fait cependant aucun doute qu'il a été assassiné.

- La Belgique a-t-elle demandé ou soutient-elle une enquête sur les causes exactes de la mort du chanteur Kizito Mihigo au Rwanda ?

- Vu que le corps montrait des traces de torture, la Belgique a-t-elle exigé des devoirs d'enquête supplémentaires au Rwanda sur la mort du chanteur Kizito Mihigo ?
- La Belgique s'est-elle aussi inquiétée de la disparition de Ben Rutabana ?
- Quelle est la position de la Belgique sur les restrictions de la liberté d'expression et sur les intimidations visant l'opposition politique et les dissidents du régime de Paul Kagamé ?
- La Belgique compte-t-elle exprimer des indignations explicites à propos des graves violations des droits humains au Rwanda, comme l'en appelle son ancien ambassadeur, Johan Swinnen ?

02.03 Minister **Philippe Goffin**: Ik betreur ten eerste de verdwijning op 17 februari van de Rwandese zanger Kizito Mihigo. De heer Mihigo was inderdaad een zeer populaire zanger in Rwanda en pleitte in zijn liedteksten herhaaldelijk voor verzoening en vrede in de regio.

Bien que les autorités rwandaises aient mené une enquête rapide sur ce décès et que la conclusion de celle-ci est que la cause la plus vraisemblable du décès est l'asphyxie par pendaison, la mort de M. Mihigo en prison suscite beaucoup d'émotions et d'interrogations, pas seulement au sein de la diaspora, mais aussi dans la communauté internationale.

En ce qui concerne M. Rutabana, citoyen français d'origine rwandaise et membre du Congrès national rwandais, je peux vous confirmer que sa famille n'a plus réussi à entrer en contact avec lui depuis plusieurs mois.

Met betrekking tot uw vragen over de maatregelen die kunnen worden genomen op het niveau van de VN, het is niet gebruikelijk dat de VN in het kader van de Mensenrechtenraad naar aanleiding van dergelijke voorvallen een onderzoek voert en een rapport opstelt.

Rwanda is partij bij het Internationaal Verdrag inzake Burgerrechten en Politieke Rechten, alsook het Verdrag inzake Foltering en andere Wrede, Onmenselijke en Onterende Behandeling of Bestrafing. Het komt dan ook op de eerste plaats aan de Rwandese autoriteiten toe, onder meer, in lijn met de verplichting uit die verdragen, erover te waken dat het door het Rwanda Investigation Bureau geopende onderzoek kan plaatsvinden zonder vooroordelen, in alle openheid en transparantie, zodat de omstandigheden die hebben geleid tot de dood van Kizito Mihigo, worden uitgeklaard en, in voorkomend geval, de verantwoordelijken worden berecht.

Mijn diensten volgen nauwlettend de situatie van de mensenrechten en van de burgerlijke en politieke vrijheden in Rwanda. Ook kan ik u verzekeren dat wij de kwestie aan de orde brengen bij de bevoegde Rwandese autoriteiten bij gelegenheid van bilaterale ontmoetingen. Het dossier wordt ook tijdens de artikel 8-dialogen tussen de Europese Unie en Rwanda op de discussietafel gelegd.

02.04 **Els Van Hoof** (CD&V): Mijnheer de minister, ik ben tevreden dat u de zaak blijft aankaarten, bilateraal en op het niveau van de Europese Unie. Ik weet niet of het Investigation Bureau inderdaad neutraal en onafhankelijk zal werken. Wij mogen niet met twee maten en twee gewichten werken, als het gaat over Rwanda in vergelijking met Congo. Er is de voorbije jaren vaak sprake van herhaalde intimidatie tegenover wie zich kritisch uitlaat over het Rwandese regime of zich als verzoener opstelt. Men wordt direct een negationist genoemd. Rwanda zit op dat vlak in een slecht straatje en wij moeten onze kritische stem sterker laten horen dan in het verleden.

02.05 **Samuel Cogolati** (Ecolo-Groen): Je rejoins tout à fait vos propos, madame la présidente.

Monsieur le ministre, je vous remercie pour votre réponse. Je crois qu'à un moment donné, quand on constate de telles violations des droits humains au Rwanda, on se doit d'exprimer de l'indignation explicite à propos de ces violations, dans une relation bilatérale qui doit être saine mais aussi transparente avec le gouvernement rwandais. Un ancien ambassadeur belge au Rwanda l'a rappelé très clairement dans la presse aussi bien néerlandophone que francophone de notre pays. Il est effectivement temps pour la Belgique de s'exprimer plus clairement sur les restrictions de la liberté d'expression et sur les intimidations visant les opposants politiques sous le régime de Paul Kagame.

*L'incident est clos.
Het incident is gesloten.*

03 **Samengevoegde vragen van**

- Els Van Hoof aan Philippe Goffin (Buitenlandse Zaken en Defensie) over "Het VN-verdrag inzake "bedrijven en mensenrechten"" (55003636C)
- Samuel Cogolati aan Philippe Goffin (Buitenlandse Zaken en Defensie) over "Het internationale verdrag over bedrijven en mensenrechten" (55003819C)
- Malik Ben Achour aan Philippe Goffin (Buitenlandse Zaken en Defensie) over "Het VN-verdrag over bedrijven en mensenrechten" (55005398C)

03 Questions jointes de

- Els Van Hoof à Philippe Goffin (Affaires étrangères et Défense) sur "Le traité des Nations Unies sur les entreprises et les droits humains" (55003636C)
- Samuel Cogolati à Philippe Goffin (Affaires étrangères et Défense) sur "Le traité international pour les entreprises et les droits humains" (55003819C)
- Malik Ben Achour à Philippe Goffin (Affaires étrangères et Défense) sur "Le traité des Nations Unies sur les entreprises et les droits humains" (55005398C)

03.01 Els Van Hoof (CD&V): Mijnheer de minister, de VN-Mensenrechtenraad voert al enige tijd besprekingen over het verdrag inzake bedrijven en mensenrechten omdat vrijwillige initiatieven inzake mensenrechtenschendingen en milieuvervuiling niet volstaan.

De vijfde sessie van de zogenaamde Intergovernmental Working Group over dit verdrag vond plaats in oktober 2019. België was een van de EU-landen die de tekst positief onthaalde. Hebben wij ook commentaren bezorgd op de ontwerptekst die tot 29 februari ter discussie stond? Deze bijdragen zijn immers cruciaal voor de volgende onderhandelingen in oktober 2020. Het is ook opvallend dat de Europese Commissie geen onderhandelingsmandaat heeft en niet deelneemt.

Mijnheer de minister, hebben wij onze commentaren op de ontwerptekst van het VN-verdrag vóór de deadline doorgegeven? Zal België er bij de Europese Commissie op aandringen om deel te nemen aan de onderhandelingen van de zesde sessie? Welke diplomatieke middelen zetten wij in om andere landen aan te zetten deel te nemen aan de onderhandelingen over dit verdrag?

03.02 Samuel Cogolati (Ecolo-Groen): Madame la présidente, je me posais aussi la question de savoir si la Belgique avait demandé officiellement un mandat de l'Union européenne pour négocier lors de la prochaine session d'octobre 2020 à Genève.

Je me demandais aussi ce qu'avait fait la Belgique au niveau européen pour pousser à l'émergence d'une position commune sur le contenu de ce traité. Je me demandais aussi comment vous comptiez associé, dans les plus brefs délais, la société civile belge. Nous savons en effet que de nombreuses associations, de nombreuses ONG travaillent à l'élaboration d'une position préliminaire de la Belgique sur le contenu de ce traité, qui est vraiment très important.

Et enfin, concernant un processus au niveau international, au niveau des Nations Unies, je me demandais si votre gouvernement travaillait d'ores et déjà au niveau national à l'élaboration d'un projet de loi qui réglementerait les entreprises implantées en Belgique et/ou commercialisant des produits en Belgique pour qu'elles respectent les droits humains et l'environnement tout au long de leur filière d'approvisionnement. Je vous remercie.

03.03 Malik Ben Achour (PS): *Monsieur le ministre, La nécessité pour les travailleuses et les travailleurs du monde entier de pouvoir bénéficier de droits sociaux tels que le salaire vital, la protection sociale universelle ou la liberté d'organisation est une préoccupation majeure depuis bon nombre d'années déjà.*

Les conséquences de la pandémie de Covid-19 démontrent, si besoin en était, que cette question demeure d'une brûlante actualité. C'est particulièrement vrai dans l'industrie textile touchée de plein fouet par la crise. De nombreuses marques et enseignes de vêtements diminuent leurs commandes ce qui impacte les producteurs basés dans les pays émergents ou en voie de développement, avec les effets que l'on imagine sur la situation des ouvrières/ouvriers concernés.

Le Traité des Nations-Unies sur les entreprises et les Droits humains doit apporter une réponse à cette problématique.

Lancé en 2014, le processus visant à son élaboration a connu sa cinquième session de négociations du 14 au 18 octobre derniers à Genève. Les Etats et les organisations de la société civile y ont discuté d'un nouveau projet de Traité révisé présenté par la Présidence du Groupe de travail en juillet 2019.

La sixième session doit se dérouler en octobre prochain.

Je souhaiterais dès lors, Monsieur le Ministre, vous poser les questions suivantes :

- *Pourriez-vous faire le point sur l'état des discussions ?*
 - *Comment notre pays prépare-t-il la prochaine session ?*
 - *Dans les circonstances actuelles, doit-on craindre pour le calendrier établi?*
- Je vous remercie d'avance pour vos réponses.*

03.04 Philippe Goffin, ministre: Madame la présidente, la 5^e session du groupe intergouvernemental sur les sociétés transnationales et autres entreprises s'est tenue à Genève du 14 au 18 octobre 2019. La Belgique a assisté à ces négociations et est intervenue en posant des questions visant à éclaircir certains aspects du texte en jeu.

En ce qui concerne le calendrier des négociations, il est prévu que l'Équateur tienne des consultations informelles, approfondies et périodiques avec les gouvernements, les groupes régionaux et politiques, les organisations intergouvernementales, les mécanismes des Nations Unies, la société civile et les autres parties prenantes, avant que le groupe de travail ne se réunisse pour sa 6^e session qui se tiendra du 26 au 30 octobre prochain.

Toutefois, en raison de la pandémie COVID-19 et de l'impossibilité de se réunir physiquement au moins jusqu'à la fin mai, la première consultation informelle – prévue le 29 avril – a été reportée. La deuxième consultation, qui sera désormais la première – prévue le 29 mai –, est maintenue, mais se déroulera en ligne. Des détails relatifs à l'accès et à la participation à cette la consultation virtuelle seront communiqués en temps utile. Il est actuellement difficile d'estimer quel sera l'impact de la pandémie COVID-19 sur le calendrier global des négociations.

België heeft vooralsnog geen commentaar ingediend op de ontwerptekst van het VN-verdrag. Immers, alvorens commentaren te kunnen insturen op de verschillende verdragsartikels dient eerst te worden uitgemaakt welke aspecten van het verdrag tot de bevoegdheid van de Europese Unie behoren, enerzijds, en welke aspecten tot de bevoegdheid van de lidstaten, anderzijds. De EU-lidstaten kunnen immers niet tussenkomen op een bevoegdheidsdomein dat exclusief aan de EU zou toebehoren.

Wat deze bevoegdheidsverdeling betreft, heeft mijn departement in het verleden verschillende contacten gehad met de betrokken Europese instellingen, met name de IDO en de Commissie. Meermaals werd daarbij, voorlopig tevergeefs, geprobeerd om de Europese instanties aan te zetten om dergelijke bevoegdheidsanalyse op te maken en deze te delen met de lidstaten.

En Belgique, la coordination de la position nationale est assurée via le mécanisme du CoorMulti, chargé d'assurer la cohérence de la politique belge. Après concertation entre les administrations aux niveaux fédéral et fédérés, un groupe de travail a été créé pour analyser le projet de traité. En mars, ce groupe de travail a continué ses travaux et a continué à analyser le texte sur son contenu, en l'absence d'une analyse des institutions européennes sur la répartition des compétences entre l'Union européenne et les États membres.

Dans le même temps, la Belgique encourage les autres États membres de l'Union européenne à faire de même et continue à demander à la Commission européenne de réaliser cette analyse et de la partager avec ses États membres.

La Commission européenne n'a jusqu'à présent pas encore pris de décision sur la demande d'un mandat de négociation pour lequel notre pays plaide également.

België zal tijdens de verdragsonderhandelingen binnen de EU blijven pleiten voor een sterk EU-engagement. Zo heeft ons land tijdens de werkgroep van de EU-mensenrechtenraad Cohom eind januari nogmaals ervoor gepleit dat de EU deelneemt aan de nieuw geplande verdragsonderhandelingen, die voorzien zijn van 26 tot 30 oktober 2020. Ook tijdens de ministeriële Raad Buitenlandse Zaken van de EU in december 2019 heeft ons land gewezen op de noodzaak om te komen tot een geconsolideerd EU-standpunt met betrekking tot deze verdragsonderhandelingen.

Mijn departement staat in voortdurende dialoog met het maatschappelijk middenveld over dit thema. Het maatschappelijk middenveld wordt niet alleen regelmatig geïnformeerd en geraadpleegd over de uitvoering van ons nationaal actieplan rond ondernemingen en mensenrechten, maar wij hebben ook veelvuldig contact over het juridisch bindend instrument, dat in Genève wordt onderhandeld. Wij hechten veel belang aan deze gedachtewisselingen, die niet alleen op verzoek van ngo's, vakbonden en vertegenwoordigers van

het bedrijfsleven worden georganiseerd, maar regelmatig ook op eigen initiatief.

De uitwerking van een nationale zorgplichtregelgeving inzake mensenrechten behoort niet tot mijn bevoegdheid.

03.05 Els Van Hoof (CD&V): Mijnheer de minister, België onderneemt inderdaad alles om vooruitgang te boeken met betrekking tot dit verdrag, maar COVID-19 is een spelbreker om de onderhandelingen te laten vooruitgaan. Het probleem zit uiteraard bij een aantal lidstaten van de Europese Unie, die niet willen verdergaan met dit verdrag. Het zou een goede piste zijn om bilateraal met die landen te gaan bekijken wat de knelpunten zijn. Anders blijven wij inderdaad doorgaan met een werkgroep, zonder dat er gemeenschappelijk EU-standpunt uit de bus kan komen.

Ik dank u in elk geval voor alle inspanningen die reeds ter zake zijn geleverd.

03.06 Samuel Cogolati (Ecolo-Groen): Monsieur le ministre, je vous avoue que je suis plutôt déçu de votre réponse.

D'une part, l'Union européenne n'a toujours pas reçu de mandat des États membres et, d'autre part, la Belgique n'a pas non plus participé ni envoyé de contribution pour améliorer le contenu du projet de traité avant les *deadlines*, au *chair-rapporteur*. C'est regrettable parce qu'on parle d'un traité contraignant pour faire respecter les droits humains par des entreprises privées.

C'est vraiment un élément qui manque, une véritable lacune du cadre des droits humains au niveau international. Je crois que la Belgique aurait tout intérêt, comme pays mais aussi dans le cadre de l'Union européenne, à pousser non seulement pour un cadre domestique - c'était la fin de ma question - mais aussi pour un cadre européen et international en faveur des droits humains et des entreprises. J'attends beaucoup plus de volontarisme en la matière.

03.07 Malik Ben Achour (PS): Monsieur le ministre, je vous remercie pour vos réponses qui confirment ce que nous craignons, à savoir que la Belgique n'a pas envoyé de commentaires sur le projet de texte. Comme mon collègue écologiste, j'en appelle à plus de volontarisme et à une forme de vigilance aussi face à la tentation que pourraient avoir certains d'instrumentaliser la crise économique et donc la relance qui devra suivre pour abaisser les ambitions sur ce genre d'enjeux qui sont pourtant fondamentaux.

Je pense même que la crise démontre la nécessité d'aller plus vite, plus fort et plus loin. Il y a maintenant des scientifiques qui établissent des liens probants entre déforestation, par exemple, et propagation de virus. On sait que les enjeux de déforestation touchent aussi les droits humains des populations autochtones dans les forêts tropicales, par exemple.

Au nom de mon groupe, j'en appelle à faire preuve d'un volontarisme très fort pour maintenir le cap et accélérer la démarche.

L'incident est clos.

Het incident is gesloten.

04 Questions jointes de

- Samuel Cogolati à Philippe Goffin (Affaires étrangères et Défense) sur "Les émeutes meurtrières contre les musulmans en Inde" (55003813C)

- Malik Ben Achour à Philippe Goffin (Affaires étrangères et Défense) sur "Les émeutes visant les musulmans en Inde" (55003924C)

- Malik Ben Achour à Philippe Goffin (Affaires étrangères et Défense) sur "Les violences en Inde" (55003959C)

04 Samengevoegde vragen van

- Samuel Cogolati aan Philippe Goffin (Buitenlandse Zaken en Defensie) over "De bloedige rellen tussen hindoes en moslims in India" (55003813C)

- Malik Ben Achour aan Philippe Goffin (Buitenlandse Zaken en Defensie) over "De rellen tussen hindoes en moslims in India" (55003924C)

- Malik Ben Achour aan Philippe Goffin (Buitenlandse Zaken en Defensie) over "Het geweld in India" (55003959C)

04.01 Samuel Cogolati (Ecolo-Groen): *Ce dimanche 1er mars, un proche du premier ministre indien, Narendra Modi, est allé haranguer une foule de manifestants hindous qui protestaient contre la nouvelle loi de nationalité, attisant un sentiment de haine anti-musulmans et déclenchant trois jours d'émeutes meurtrières contre les musulmans en Inde. Sonia Gandhi, à la tête de l'opposition, dénonce une conspiration entre les forces de l'ordre et les émeutiers hindous. Face à cette oppression croissante, la communauté musulmane pourrait être amenée à répliquer par des actions violentes et l'organisation de l'État islamique en profite pour lancer un appel au jihad.*

- Comment la Belgique a-t-elle réagi aux affrontements religieux de New Delhi, apparemment « tolérés » par le pouvoir en place et les forces de l'ordre ?

- La Belgique a-t-elle condamné les messages incendiaires envoyés par le gouvernement indien visant à diviser la société et à projeter les musulmans comme les ennemis du pays dans le but d'attirer les votes des hindous ?

- Est-ce que la Belgique a réagi à la nouvelle loi de nationalité indienne excluant les réfugiés musulmans ?

- Comment la Belgique soutient-elle une société multiculturelle basée sur la liberté des religions en Inde ? Comment la Belgique peut-elle soutenir la fin des tensions religieuses en Inde ?

04.02 Malik Ben Achour (PS): Madame la présidente, monsieur le ministre, entre les 23 et 25 février derniers, des violences sans précédent ont touché les populations musulmanes des quartiers nord-est de New Delhi. Les témoignages recueillis font froid dans le dos. Il est question d'hommes battus à mort et jetés dans des égouts à ciel ouvert, de corps écartelés et carbonisés, de blessures par balles ou encore de visages défigurés à l'acide - un déchaînement de violence. Le bilan serait de 47 morts, mais c'est difficile à vérifier. Par ailleurs, 122 maisons et 322 commerces auraient été détruits ou brûlés ainsi que 301 véhicules incendiés.

Ces émeutes s'inscrivent dans un contexte de haine anti-musulmans de plus en plus prégnant en Inde. En décembre, le parti nationaliste hindou a fait adopter une nouvelle loi de nationalité qui régularise les réfugiés venus d'Afghanistan, du Pakistan ou du Bangladesh, à la condition que ces derniers ne soient pas musulmans. Ce texte a suscité un vaste mouvement de contestation à l'égard du premier ministre Modi. Réélu en mai 2019, celui-ci avait déjà, en août dernier, révoqué le statut d'autonomie du Cachemire indien, région à majorité musulmane.

Certains observateurs estiment que ces émeutes étaient préméditées et préparées, probablement encouragées par des groupes nationalistes hindous. Par ailleurs, plusieurs victimes affirment avoir été visées directement par la police et les forces anti-émeutes. La Haute-Commissaire de l'ONU aux droits de l'homme, Michelle Bachelet, s'est inquiétée des "informations faisant état d'inaction de la police devant les attaques".

Monsieur le ministre, quelle est votre analyse de la situation? Avez-vous pu vous entretenir avec l'ambassadeur d'Inde en Belgique ou avez-vous l'intention de le faire? Quelles sont les positions défendues sur ce point par la Belgique au sein de l'Union européenne et du Conseil de sécurité des Nations Unies?

04.03 Philippe Goffin, ministre: Madame la présidente, chers collègues, je partage votre inquiétude concernant le *National Register of Citizens* et le *Citizenship Amendment Act*, ainsi que sur le risque d'apatridie et les effets discriminatoires que ces mesures pourraient avoir sur l'acquisition de la nationalité pour les musulmans en Inde.

La non-discrimination et la liberté de religion ou de conviction sont des éléments importants de la politique belge et européenne en matière de droits de l'homme. Notre pays a suivi de près les manifestations et les violences en Inde. La Haute-Commissaire aux droits de l'homme, Mme Bachelet, a également exprimé sa préoccupation à ce sujet. S'agissant des émeutes, la police et la justice devront faire leur travail en toute impartialité. J'apprends que la première arrestation a eu lieu. Il va sans dire que tout semblant d'incitation à la violence religieuse est extrêmement dangereux et doit recevoir une réponse ferme de la part des autorités.

L'Inde et l'Union européenne sont des partenaires stratégiques dans un monde en pleine évolution. Ensemble, nous devons défendre le multilatéralisme basé sur des règles et sur les droits fondamentaux. Pour cette raison, la Belgique a, tout en respectant pleinement la souveraineté de l'Inde, soulevé la question lors de la session de mars du Conseil des droits de l'homme. Notre pays a fait référence à l'inquiétude d'experts des Nations Unies quant au *National Register of Citizens* et a appelé l'Inde à éviter toute discrimination. Ce sujet a ensuite fait l'objet de discussions bilatérales entre notre ambassade et les autorités

indiennes.

04.04 Samuel Cogolati (Ecolo-Groen): Monsieur le ministre, je vous remercie.

Je pense également qu'il faut condamner les messages incendiaires à répétition du gouvernement indien. Ces messages ne font que diviser davantage la société indienne et présentent les musulmans comme les ennemis du pays dans le but d'attirer les votes des Hindous. De tels agissements sont totalement inacceptables. Il y a donc bien lieu de parler de violation des droits humains et de condamner ces actes dans nos relations bilatérales avec l'Inde.

04.05 Malik Ben Achour (PS): Monsieur le ministre, je vous remercie de votre réponse.

La situation en Inde est inquiétante. Nous observons une amplification des problèmes liés au respect des droits humains ainsi qu'une exacerbation du sentiment nationaliste et religieux, sous l'impulsion du gouvernement et de ses soutiens.

Or, l'Inde est également un partenaire commercial important de l'Union européenne. Il est donc de l'intérêt général que nous envoyions dès que possible des signaux forts et répétés. En effet, nous ne pourrions pas, comme nous le faisons avec d'autres pays, continuer d'entretenir des relations commerciales aussi fortes avec un partenaire qui risque de poser tant de problèmes.

L'incident est clos.

Het incident is gesloten.

05 Question de Simon Moutquin à Philippe Goffin (Affaires étrangères et Défense) sur "La situation humanitaire à la frontière gréco-turque" (55003954C)

05 Vraag van Simon Moutquin aan Philippe Goffin (Buitenlandse Zaken en Defensie) over "De humanitaire situatie aan de Grieks-Turkse grens" (55003954C)

05.01 Simon Moutquin (Ecolo-Groen): Madame la présidente, je tiens à remercier, une nouvelle fois, le personnel de la Chambre grâce à qui cette commission peut avoir lieu.

Monsieur le ministre, ma question a été déposée fin février. Depuis lors, le monde a bien changé et cette question semble, aujourd'hui, obsolète. Toutefois, les récentes déclarations des autorités turques sont inquiétantes.

Vers la mi- ou la fin février, les autorités turques, sur la base d'un accord qui pose question et qui devrait être revu par l'Union européenne, encourageaient les migrants à se rendre à la frontière gréco-turque et turco-bulgare pour tenter de demander l'asile en Europe. On se souviendra des images scandaleuses montrant des milliers de personnes entassées à la frontière et, surtout, de la réponse européenne tout aussi scandaleuse. Certaines ONG ont dénoncé des refoulements (*push back*) qui – je le rappelle – sont illégaux selon le droit international. Certaines images montraient clairement des garde-côtes grecs, ce qui a amené certains spécialistes à s'interroger quant au rôle de Frontex dans ces refoulements. Je rappelle que ce genre de pratique est illégal en termes de droit international, notamment à la lecture de la Convention de Genève.

Monsieur le ministre, quelle a été, à l'époque, votre réaction suite à la diffusion de ces images témoignant de pratiques de refoulement? Je ne me souviens pas avoir eu connaissance d'une réaction des autorités belges. Que fait la Belgique pour veiller au respect de la Convention de Genève?

De quelle nature est le soutien apporté par notre pays à l'agence Frontex? En effet, on peut constater une certaine opacité, un manque de transparence quant à l'utilisation des budgets que nous accordons à cette dernière. Quel est le montant de l'aide financière que lui apporte la Belgique?

Des agents belges sont-ils présents à la frontière gréco-turque? Ont-ils participé aux refoulements dénoncés par les ONG?

05.02 Philippe Goffin, ministre: Madame la présidente, cher collègue, les annonces des autorités turques à partir du 28 février, selon lesquelles elles ne retiendraient plus les migrants désireux de se rendre en Europe, ont provoqué un afflux de migrants vers la frontière gréco-turque.

Les autorités grecques affirment avoir empêché 24 000 personnes de franchir la frontière terrestre à partir de la Turquie entre le 29 février et le 2 mars, parfois en faisant usage de la force. Les îles égéennes ont, quant à elles, connu une forte augmentation du nombre d'arrivées. Après les déclarations des autorités turques, 1 700 migrants sont arrivés dans les îles entre le 29 février et le 2 mars.

Depuis lors, la situation à la frontière gréco-turque s'est stabilisée. Le nombre d'arrivées de migrants est en baisse en raison principalement du renforcement des contrôles frontaliers du côté grec et de la crise du COVID-19.

Les migrants qui s'étaient regroupés à partir de la fin mars à la frontière terrestre côté turc ont en grande partie été évacués vers d'autres provinces turques. L'Union européenne a suivi de près la situation.

Le 4 mars dernier, le haut représentant Josep Borrell s'est rendu à Ankara pour une série de contacts à haut niveau. Le 4 mars également, le président du Conseil européen Charles Michel a rencontré à Ankara le président turc Erdogan. Ce dernier s'est rendu le 9 mars dernier à Bruxelles pour la poursuite des négociations avec M. Michel et la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen. Ils ont décidé que le haut représentant Borrell et le ministre des Affaires étrangères turc coopéreraient afin d'éclaircir la mise en oeuvre de la déclaration de l'Union européenne-Turquie de 2016. Une part de ces questions ont été discutées au sein du Conseil extraordinaire des Affaires étrangères du 6 mars dernier. Dans la déclaration adoptée par le Conseil, l'Union européenne se montre inquiète par rapport à la situation à la frontière gréco-turque, se montre solidaire avec la Grèce et les autres États membres et rejette toute utilisation de la pression migratoire par la Turquie à des fins politiques.

L'Union s'attend à ce que la Turquie respecte les engagements pris suite à la déclaration commune de 2016. Ce thème a de nouveau été discuté le 23 mars dernier lors d'une vidéoconférence des ministres européens des Affaires étrangères. En outre, un Conseil "Justice et affaires intérieures" (JAI) extraordinaire a eu lieu le 4 mars pour discuter de la situation aux frontières extérieures de l'Union européenne avec la Turquie. Les ministres de l'Intérieur y ont adopté une déclaration pour exprimer leur soutien à la Grèce mais également à la Bulgarie, à Chypre et aux autres États membres qui pourraient être affectés par les récents événements, tout en mettant l'accent sur le respect du droit international et européen, y compris dans le cadre des déclarations qui visent à protéger les frontières extérieures de l'Union européenne.

La déclaration reconnaît la charge migratoire qui pèse sur la Turquie mais condamne également l'usage des migrants à des fins politiques. Elle demande que la déclaration de l'Union européenne-Turquie 2016 soit mise en oeuvre par la Turquie. Sur le plan opérationnel, elle annonce aussi toute une série de mesures au profit de la Grèce, notamment le renforcement de Frontex à la frontière gréco-turque, jusqu'à 700 millions d'aide financière pour la gestion des migrants et des frontières en Grèce et l'activation du mécanisme européen de protection civile pour porter assistance aux migrants. La Belgique a offert une aide matérielle via B-FAST.

Concernant le respect des droits de l'homme et du droit d'asile par la Grèce, et notamment sur les *push back* et sur le principe du non-refoulement, la déclaration adoptée par les ministres de l'Intérieur et ceux du Conseil JAI début mars stipule clairement que la protection des frontières extérieures de l'Union européenne doit se faire dans le respect du droit international et européen, en ce compris le droit d'asile et la convention de Genève. La Belgique fait partie des pays qui ont demandé que cela soit inclus dans le texte.

La mise en oeuvre de la déclaration de l'Union européenne-Turquie ne se fait pas sans heurts, mais sa validité n'est pas remise en cause. Il importe de maintenir tous les canaux ouverts avec Ankara pour pouvoir remédier aux manquements constatés. La Belgique est favorable au maintien de l'aide à la Turquie pour l'accueil des 4 millions de réfugiés sur son territoire. Il est urgent d'apporter des réponses structurelles au défi migratoire au niveau européen.

Nous examinerons, avec la plus grande attention, les propositions de la Commission qu'elle vient de publier le 16 avril 2020 concernant son nouveau Pacte migratoire. C'est dans ce cadre-là qu'il faudra discuter notamment de la réforme du Règlement de Dublin qui détermine l'État membre responsable pour l'examen d'une demande d'asile.

La Belgique a toujours dit qu'elle était favorable à une réforme fondée sur un juste équilibre entre responsabilité et solidarité et qui tienne compte de la situation objective de chaque État membre au regard des flux migratoires, y compris des mouvements secondaires.

En ce qui concerne les relations Europe-Turquie, le gouvernement estime que les canaux de dialogue au plus haut niveau doivent rester ouverts avec Ankara, tout en restant ferme sur ses valeurs et en maintenant les conditions existantes en place. L'imposition de sanctions économiques à l'encontre de la Turquie n'est pas à l'ordre du jour européen.

05.03 Simon Moutquin (Ecolo-Groen): Monsieur le ministre, je vous remercie pour cette réponse très circonstanciée qui concernait surtout la réponse de l'Union européenne. J'aurais voulu vous entendre un peu plus sur votre avis personnel. Vous avez non pas vanté mais annoncé que 24 000 personnes avaient été refoulées à la frontière gréco-turque. En effet, 24 000 personnes, en comparaison avec les 4 millions de réfugiés présents en Turquie, cela n'est pas tant que cela.

Vous avez quand même parlé du respect du droit international. Je vous encourage à continuer à défendre, dans toutes les instances internationales, ce respect qui n'est pas la recherche d'un juste équilibre. Ce ne sont pas vos propos aujourd'hui mais cela l'a été dans le chef d'autres membres du gouvernement. Le respect du droit international ne doit pas être un équilibre entre sécurité et respect de la liberté individuelle. C'est une condition sine qua non de tout accord économique ou de tout accord passé avec des partenaires.

Je vous demanderais dès lors d'être attentif et de défendre éventuellement des enquêtes aux frontières de l'Union européenne, notamment par rapport à Frontex. Vous m'apprenez que B-FAST est impliquée dans ces opérations. Il faut vraiment être attentif à un contrôle démocratique et à une non-violation du droit international de la part d'agents belges.

L'incident est clos.

Het incident is gesloten.

06 Question de André Flahaut à Philippe Goffin (Affaires étrangères et Défense) sur "Les partenariats avec la République démocratique du Congo" (55004049C)

06 Vraag van André Flahaut aan Philippe Goffin (Buitenlandse Zaken en Defensie) over "De partnerschappen met de Democratische Republiek Congo" (55004049C)

06.01 André Flahaut (PS): Madame la présidente, je remercie le ministre pour sa disponibilité et les services de la Chambre de nous permettre de venir en commission.

Monsieur le ministre, à côté de nos préoccupations nationales, une réunion comme celle-ci nous permet de faire un tour d'horizon planétaire des situations qui doivent continuer à nous intéresser car la dimension internationale est fondamentale. On a beaucoup parlé du multilatéralisme mais nous pouvons réussir beaucoup d'opérations sur base du bilatéralisme qui existe parfois de longue date avec certains pays.

C'est notamment le cas avec le Congo. Il y a quelques mois, il y a eu au Congo une mission conjointe de trois ministres: la première ministre, le ministre des Finances et le ministre du Commerce extérieur. Ils ont jeté les bases de la relance d'une certaine coopération avec le Congo.

Le climat particulier ne doit pas nous amener à négliger cet axe de solidarité et de partenariat entre la Belgique et le Congo, et plus généralement de l'ensemble de l'Afrique.

Où en sommes-nous dans le suivi de cette mission? Ce suivi est-il possible?

Y a-t-il eu une participation active de la Belgique aux travaux de la Commission européenne pour la redéfinition d'une stratégie européenne à l'égard de l'Afrique? Dans l'affirmative, dans quelle mesure sommes-nous impliqués? Dans quelle mesure le Parlement et les entités fédérées pourraient-ils être impliqués dans cette démarche?

06.02 Philippe Goffin, ministre: Monsieur Flahaut, cette mission s'inscrivait dans le cadre du processus de réorganisation des relations entre la Belgique et la RDC et la réouverture de notre consulat général à Lubumbashi après deux ans de fermeture. La mission a aussi permis de placer des jalons importants pour l'avenir de notre coopération bilatérale dans différents domaines. Nous devons maintenant mener des discussions sur le plan technique avec nos partenaires congolais pour mieux identifier les besoins et concrétiser les possibilités de coopération.

La mission en RDC a aussi permis d'avoir un dialogue au plus haut niveau politique avec notre partenaire congolais sur la réalisation des promesses faites au peuple congolais pendant et après la campagne électorale. La gouvernance, la situation des droits de l'homme, le climat et les affaires liées à la situation sécuritaire dans l'Est du pays ont été évoqués.

Il est évident que nous continuerons à suivre de près l'évolution de ces aspects et que notre dialogue politique se poursuivra à différents niveaux, toujours dans un esprit de partenariat.

Notre ambassade à Kinshasa et mes services à Bruxelles travaillent en étroite collaboration avec les autres acteurs, notamment les entités fédérées, qui sont impliqués dans les différents aspects de notre partenariat avec la RDC.

En ce qui concerne les relations entre Union européenne et Union africaine, ce sujet a été abordé lors du Conseil des Affaires étrangères du 17 février 2020.

Les États membres de l'Union européenne n'ont pas été formellement impliqués dans le processus de rédaction de la communication conjointe de la Commission européenne et du Haut-Représentant et vice-président en vue d'une stratégie globale avec l'Afrique, qui a été publiée ce 9 mars. Néanmoins, la Belgique a veillé à communiquer et à défendre proactivement ses priorités vis-à-vis du continent africain auprès des institutions européennes. Je me réjouis dès lors qu'une mention explicite de la région des Grands Lacs ait été retenue dans le document publié par la Commission. Comme vous le savez, cette région est prioritaire tant sur le plan bilatéral que dans le cadre de notre action européenne. Des thèmes prioritaires ont été défendus et se retrouvent reflétés de manière générale dans ledit document.

Notre pays plaide notamment pour des échanges politiques plus nombreux avec nos partenaires africains. De telles démarches sont indispensables à l'appropriation politique de notre partenariat par les pays africains et constituent donc une condition de son succès. La défense conjointe du multilatéralisme représente également l'une de nos priorités. En outre, nous avons mis l'accent sur le rôle positif que pourraient jouer les diasporas dans le développement de ce partenariat.

Les États membres de l'Union européenne sont invités à transmettre formellement leur position par l'adoption des conclusions du Conseil européen – déposées après un futur Conseil Affaires étrangères – sur la base de cette communication conjointe qui pose les jalons d'une nouvelle stratégie globale avec l'Afrique.

06.03 André Flahaut (PS): Monsieur le ministre, je vous remercie de votre réponse.

Selon moi, il ne faut pas trop tarder. Ensuite, il est à craindre que l'Union européenne n'enlise une nouvelle fois certaines propositions dans une bureaucratie incompréhensible. Dès lors, j'estime que nous devons renforcer notre vigilance et démontrer que notre bilatéralisme peut apporter des résultats tangibles et, surtout, humains en vue de ce partenariat.

Je tiens enfin à rappeler la disponibilité du Parlement pour travailler à vos côtés à ce partenariat avec le Congo et, plus généralement, l'Afrique.

L'incident est clos.

Het incident is gesloten.

07 Question de Malik Ben Achour à Philippe Goffin (Affaires étrangères et Défense) sur "Les lois à portée extraterritoriale" (55004060C)

07 Vraag van Malik Ben Achour aan Philippe Goffin (Buitenlandse Zaken en Defensie) over "Wetten met een extraterritoriale draagwijdte" (55004060C)

07.01 Malik Ben Achour (PS): Monsieur le ministre, à partir de la fin des années 90, les États-Unis ont adopté des législations, notamment en matière de lutte contre la corruption, et les ont appliquées partout dans le monde, sauf que l'on constate que ces législations et leur caractère extraterritorial sont souvent instrumentalisées à des fins de guerre économique et commerciale.

De nombreuses entreprises européennes ont été poursuivies sur cette base. En effet, l'administration judiciaire américaine interprète très largement ses compétences pour poursuivre des entreprises ou des ressortissants étrangers. Ainsi, l'utilisation du dollar dans une transaction suffit à remplir le critère de

rattachement à la compétence de leur juridiction ou l'utilisation d'un serveur informatique ou d'un e-mail qui seraient hébergés aux États-Unis.

Si on regarde l'application du FCPA, on voit que 14 entreprises européennes et seulement 5 entreprises américaines ont déjà fait l'objet de lourdes sanctions entre 2008 et 2018. Pour la même période, les entreprises européennes portaient plus de 60 %, voire, selon certaines sources, 70 % du poids des amendes.

En France, l'Assemblée nationale a publié, en juin 2019, un rapport sur ce sujet. Le rapporteur est sans détour lorsqu'il dit que "les sanctions prononcées semblent avoir pour but premier de fragiliser les sociétés étrangères dans la compétition internationale". Il ajoute que "les poursuites engagées semblent être motivées économiquement et les cibles choisies à dessein, seules de grandes entreprises européennes et asiatiques en concurrence directe avec des entreprises américaines étant visées".

Cette dimension extraterritoriale des textes américains pose des questions sur la légitimité de ces critères d'application, lorsque les liens avec les États-Unis sont à ce point ténus.

Monsieur le ministre, avez-vous connaissance de cas où des entreprises établies en Belgique ont été poursuivies, ces dernières années, via le critère d'applicabilité territoriale du droit américain? Ne pensez-vous pas que cette extraterritorialité peut avoir un impact négatif pour les entreprises européennes et particulièrement pour les entreprises belges? Cette question est-elle portée par la Belgique au sein de l'OMC ou des institutions de l'Union européenne. Je vous remercie pour vos réponses.

07.02 Philippe Goffin, ministre: Madame la présidente, monsieur Ben Achour, je n'ai pas connaissance d'une enquête ou poursuite judiciaire d'entreprise belge par les autorités américaines via le critère d'applicabilité territoriale du droit américain. Une application extraterritoriale extensible de la réglementation américaine peut en effet avoir un impact négatif sur les entreprises européennes. L'impact peut être financier (amende ou règlement) et économique (accès au marché américain, restriction d'entrée).

Les entreprises belges pourraient subir cet impact dans la même mesure que les entreprises des autres États membres de l'Union européenne. Une réponse européenne harmonisée à cette question au sein de l'OMC est évidemment préférable. Un exemple de cette réponse, c'est le règlement 2271/96 de l'Union européenne, connu sous le nom de "loi de blocage", qui s'oppose explicitement à l'effet extraterritorial des mesures restrictives américaines dirigées contre Cuba et l'Iran.

Ce règlement, activé en 2018, interdit aux acteurs européens de respecter ces sanctions américaines en leur interdisant de coopérer avec les autorités américaines et en leur permettant des actions de dédommagement en cas de condamnation par la justice américaine.

Un autre exemple est INSTEX, un mécanisme de paiement qui vise à faciliter le commerce entre l'Iran et l'Europe. INSTEX a été créé par la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni, rejoints par d'autres États européens, y compris la Belgique.

Cette problématique est régulièrement discutée au niveau européen, avec les États membres, mais également avec les États-Unis. La Belgique soutient pleinement l'approche et la position européenne à cet égard. La voie européenne est actuellement préférée par rapport à celle de l'OMC.

07.03 Malik Ben Achour (PS): Monsieur le ministre, je vous remercie pour ces réponses et ces précisions.

C'est vraiment un sujet important, que j'ai découvert à la lecture d'un livre d'un ancien cadre d'Alstom, l'entreprise française. Il a été visé parce qu'appartenant à l'entreprise, mais il n'était pas concerné par les faits de corruption que l'administration américaine lui reprochait. On s'est rendu compte, au fil du dossier, que l'objectif était en effet de démanteler Alstom pour favoriser le rachat de certaines de ses composantes par General Motors. Il y a vraiment un enjeu de guerre économique derrière ces démarches, et un enjeu de souveraineté pour les pays européens et leurs entreprises.

Je crois qu'il faut vraiment être vigilant. Je vais examiner, peut-être en reprenant le texte écrit de votre réponse, les références légales que vous m'avez données. Je reviendrai peut-être vers vous dans cette commission pour approfondir le sujet. Il y a un enjeu de souveraineté que nous ne devons pas négliger dans le contexte actuel de l'évolution du monde et du multilatéralisme qui, comme vous le savez, est

particulièrement inquiétante.

L'incident est clos.

Het incident is gesloten.

08 Question de Christophe Lacroix à Philippe Goffin (Affaires étrangères et Défense) sur "La Syrie" (55005024C)

08 Vraag van Christophe Lacroix aan Philippe Goffin (Buitenlandse Zaken en Defensie) over "Syrië" (55005024C)

08.01 Christophe Lacroix (PS): Madame la présidente, monsieur le ministre, si la réponse à l'épidémie du COVID-19 occupe à juste titre une grande partie des débats internationaux, l'actualité internationale et le suivi de différents processus ne s'arrêtent cependant évidemment pas, ainsi que nous avons pu le constater au gré des questions déjà posées ou à poser.

Ainsi, j'ai pu lire dans la presse que l'Organisation pour l'Interdiction des Armes Chimiques (OIAC) a rendu, il y a quelques jours, un rapport accablant au sujet de la Syrie. Les enquêteurs ont établi que l'armée syrienne utilisait des armes chimiques contre sa population, en violation de toutes les règles internationales. L'accusation est formulée depuis longtemps par des organisations non gouvernementales et est désormais établie par une organisation internationale.

Si j'ai pu prendre connaissance du communiqué de presse de notre représentation au sein du Conseil de sécurité, pourriez-vous, monsieur le ministre, m'indiquer la position défendue dans ce cadre par notre pays? De manière plus globale, quel suivi assurons-nous de la situation en Syrie et de la recherche d'une solution sur le long terme, dont l'impunité vis-à-vis de ces faits ne peut bien évidemment pas faire partie?

08.02 Philippe Goffin, ministre: Madame la présidente, monsieur Lacroix, au passage, je tiens à vous dire "bravo" pour votre travail dans l'arrondissement Huy-Waremme dans le cadre de la crise du COVID-19.

Le premier rapport de l'équipe d'enquête et d'identification de l'OIAC confirme effectivement que l'armée syrienne a utilisé des armes chimiques contre la population. Ce rapport établit que les auteurs des faits commis en Syrie en mars 2017 appartiennent à des unités de l'armée de l'air du régime syrien.

La publication de ce rapport est une étape importante de la lutte contre l'impunité des auteurs de ces crimes. La Belgique prendra ses responsabilités à cet égard. Nous devons avant tout souligner le professionnalisme de l'OIAC, et ce alors que certains essaient systématiquement de discréditer son travail au moyen de campagnes de désinformation indignes.

Au sein même de l'OIAC, et à condition qu'une majorité se dessine, des pressions peuvent être exercées sur la Syrie, qui est un État partie à la Convention sur l'interdiction des armes chimiques. Ensuite, en sa qualité de membre du Conseil de sécurité, la Belgique soutiendra toute initiative visant à lutter contre l'impunité.

Au niveau de l'Union européenne, un régime de sanctions spécifique pour l'utilisation d'armes chimiques a été mis en place en 2018 et pourrait être utilisé dans ce cas précis. Enfin, la Belgique soutient de manière générale d'autres initiatives sur ce plan en Syrie, notamment par le biais d'un financement considérable et d'un mécanisme onusien chargé de collecter les preuves de tout crime de guerre commis.

S'agissant de la solution à long terme, celle-ci doit être fondée sur la réconciliation des différents groupes de population. La lutte contre l'impunité et la responsabilité pénale sont cruciales à cet égard.

La paix durable ne pourra pas être trouvée sans un processus supervisé par les Nations Unies et comprenant tous les acteurs concernés au sein du Conseil de sécurité. Notre pays y contribuera en recherchant un consensus entre toutes les parties concernées par le biais de la médiation de l'ONU. Je reste déterminé à continuer à travailler avec la communauté internationale pour mettre fin à la tragédie en Syrie.

08.03 Christophe Lacroix (PS): Monsieur le ministre, merci pour votre gentil mot. Je vous réponds de même. (...)

Cela étant dit, je vous remercie d'avoir été clair sur votre position. Vous avez bien exprimé que la Belgique serait du côté de ceux qui réclameraient la lutte contre l'impunité. C'est une excellente nouvelle. Aussi bien

au niveau du Conseil de sécurité qu'au niveau de l'Union européenne, (...) que l'Europe finançait des fonds onusiens pour l'enquête sur des crimes liés à ces aspects. De la même manière, vous avez dit qu'il y avait des sanctions spécifiques au niveau européen depuis 2018. Je vous encourage donc à poursuivre sur cette voie. Ce sont des crimes effroyables qui sont commis à l'encontre des populations civiles. C'est tout à fait regrettable et lamentable. Je vous remercie beaucoup pour votre réponse.

L'incident est clos.

Het incident is gesloten.

09 Questions jointes de

- Michel De Maegd à Philippe Goffin (Affaires étrangères et Défense) sur "La situation à Hong Kong" (55005072C)

- Annick Ponthier à Philippe Goffin (Affaires étrangères et Défense) sur "La situation à Hong Kong" (55005152C)

09 Samengevoegde vragen van

- Michel De Maegd aan Philippe Goffin (Buitenlandse Zaken en Defensie) over "De situatie in Hongkong" (55005072C)

- Annick Ponthier aan Philippe Goffin (Buitenlandse Zaken en Defensie) over "De situatie in Hongkong" (55005152C)

09.01 Michel De Maegd (MR): Monsieur le ministre, la police de Hong Kong a mené voici quelques jours une opération de grande envergure contre des leaders du mouvement pro-démocratie. Au cours celle-ci, 14 personnes ont été arrêtées pour leur soutien ou leur participation aux immenses manifestations de 2019. Des journalistes et des anciens parlementaires, entre autres, ont ainsi été privés de liberté en vue d'être condamnés pour crime. Selon la parlementaire pro-démocratie Claudia Mo, le gouvernement local "tente de toutes ses forces de mettre en place un règne de terreur".

Monsieur le ministre, ces arrestations sont particulièrement préoccupantes et contreviennent à tous les principes et droits universels. Pourtant, elles ne constituent, malheureusement, que la poursuite d'autres actions déjà entreprises par le régime en place. Quel est votre regard sur cette situation? Des actions ont-elles été menées, avec d'autres États membres de l'Union européenne, en réaction à la répression qui secoue Hong Kong depuis plusieurs semaines? Concrètement, de quels leviers disposons-nous à l'heure actuelle pour influencer sur cette situation? De nouvelles discussions sont-elles à l'ordre du jour autour de cette question?

09.02 Annick Ponthier (VB): Mijnheer de minister, ik heb in oktober vorig jaar uw voorganger al ondervraagd over de aanhoudende onrust in Hongkong en de rol die China daarin speelt. We zijn intussen een klein jaar verder maar een oplossing is blijkbaar nog lang niet in zicht. Nu de wereld afgeleid is door de corona-uitbraak ziet Peking blijkbaar zijn kans schoon om de prodemocratische protesten voor eens en altijd de kop in te drukken.

Collega De Maegd heeft de details al gegeven en ik ga dan ook meteen over tot het stellen van mijn vragen.

Welk officieel standpunt neemt de Belgische regering ter zake in?

Welke stappen ondernemen de regering en onze diplomatie om de aanhoudende onrust in Hongkong aan te kaarten en te veroordelen?

Op welke manier treedt men in overleg met andere EU-landen? Is daar al iets uit voortgevloeid?

Wat kan België volgens u nog doen om de democratie, het respect voor de mensenrechten en onze economische belangen in Hongkong te vrijwaren?

09.03 Philippe Goffin, ministre: Madame la présidente, monsieur De Maegd et madame Ponthier, depuis le début de la crise politique à Hong Kong en juin 2019, mes services suivent de près l'évolution de la situation en coopération avec notre consulat général sur place et avec les instances compétentes de l'Union européenne.

In reactie op de massale betogingen van de democratische beweging van 2019 in de schaduw van de huidige coronaviruscrisis heeft China in de voorbije maanden een aantal stappen gezet in de richting van

een hardere houding tegenover Hongkong. Die evolutie zet het *one country, two systems* verder onder druk. De graduele erosie van de autonomie van Hongkong en de vermindering van zijn beleidsruimte zijn reëel.

L'Union européenne reste le canal le plus efficace pour exprimer avec davantage de poids notre position, via notamment les déclarations plaidant pour la désescalade, le dialogue et le respect des libertés fondamentales ainsi que le maintien du haut degré d'autonomie de Hong Kong et de l'État de droit. La situation à Hong Kong est régulièrement débattue au Conseil.

In reactie op de recente arrestatie van vijftien kopstukken van de protestbeweging heeft de delegatie van de Europese Unie met Belgische steun in de lokale Engelstalige pers in Hongkong gereageerd. De nood aan een grondig onderzoek en het belang van de onafhankelijkheid van het justitieel systeem werden opnieuw onderstreept.

Sur le plan bilatéral, la Belgique a transmis ces mêmes messages lors des contacts avec les autorités hongkongaises et chinoises, y compris au plus haut niveau, insistant notamment sur la consultation avec la société civile.

Ondanks de Europese en andere like-minded initiatieven werden er nog geen uitweg uit de crisis en geen antwoord op de diepliggende onvrede bij de bevolking gevonden. Behalve de intrekking van het betwist wetsvoorstel over uitlevering op 23 oktober is de Hongkong Chief Executive niet op de andere eisen van de demonstranten ingegaan. Ondanks de belofte van de Chief Executive werd ook geen brede consultatie met het maatschappelijk middenveld en de verschillende sectoren van de bevolking georganiseerd.

Notre levier principal est de nature économique. C'est principalement en raison du respect de l'État de droit et de l'indépendance de la justice hongkongaise que quelque 2000 entreprises européennes ont choisi Hong Kong comme *business hub*. La prospérité économique de Hong Kong dépend donc en grande partie du maintien de son statut actuel.

De Europese Unie zou ook een meer concrete positieve rol kunnen spelen, namelijk op het vlak van de uitwisseling van expertise voor crisismanagement en dialoog voor het maatschappelijk middenveld. Wij moeten kritisch blijven, maar megafoondiplomatiek zou contraproductief zijn. Het Hongkongdossier is immers een gevoelige politieke kwestie verbonden aan de soevereiniteit van China dat elke buitenlandse inmenging in zijn interne aangelegenheden veroordeelt.

09.04 Michel De Maegd (MR): Je vous remercie, monsieur le ministre, pour votre réponse.

J'entends bien sûr les messages transmis par la Belgique et l'Europe aux autorités chinoises pour essayer de calmer le jeu. Il faudra nécessairement renforcer les actions diplomatiques dans les semaines et mois à venir pour encourager, en tout cas, une enquête indépendante.

Vous parlez du haut degré d'autonomie de Hong Kong. Il est vrai que la forme "un État – deux systèmes" est manifestement en péril, mais la souveraineté chinoise – vous avez raison – rend le sujet particulièrement délicat. Deux mille entreprises – vous l'avez rappelé – issues d'Europe ont installé leur *hub* à Hong Kong.

Je pense que, vu les événements qui s'y déroulent, il est en effet à craindre que de plus en plus d'entreprises européennes quittent Hong Kong. Là aussi, il faudra veiller à garder un certain équilibre. Je vous encourage, monsieur le ministre, à continuer à entretenir les pourparlers avec Pékin dans ce dossier.

09.05 Annick Ponthier (VB): Mevrouw de voorzitter, mijnheer de minister, ik wil u en de regering vooral vragen om meer daadkracht aan de dag te leggen en de regelrechte terreur die de Chinese elite via de leiding in Hongkong op haar eigen bevolking uitoefent, zelfs met dreiging van militaire repressie, heel streng te veroordelen en andere partners, zoals de EU, te overtuigen hetzelfde te doen, en dat om diverse redenen.

Vooreerst om economische redenen. Zoals u zelf heeft aangehaald, zien tal van Europese en ook Vlaamse zakenmensen de onzekere sfeer, en bijgevolg het onstabiele ondernemersklimaat ter plaatse, met groot wantrouwen tegemoet. Ook zij vragen van de Belgische regering een duidelijk standpunt.

Daarnaast is het natuurlijk een zaak van het respecteren van mensenrechten. We zien dat de roep naar meer democratie gefnuikt wordt. De strijd tegen de communistische inmenging van *mainland* China, een strijd die in volle coronacrisis compleet wordt misbruikt door dat regime, verdient onze steun.

De weerstand van de manifestanten, veelal jongere mensen, is van die aard dat zij zullen blijven volharden en de strijd niet zullen opgeven. Ik zal deze problematiek blijven opvolgen en hoop van u hetzelfde.

L'incident est clos.

Het incident is gesloten.

10 Question de Samuel Cogolati à Philippe Goffin (Affaires étrangères et Défense) sur "Les incendies autour de Tchernobyl" (55005106C)

10 Vraag van Samuel Cogolati aan Philippe Goffin (Buitenlandse Zaken en Defensie) over "De branden rond Tsjernobyl" (55005106C)

10.01 Samuel Cogolati (Ecolo-Groen): Monsieur le ministre, ma question concerne les feux de forêt qui se sont déclarés autour de la centrale de Tchernobyl, théâtre du pire accident nucléaire de l'histoire de l'Europe. J'ai évidemment posé une question sur la surveillance de la radioactivité sur le territoire belge mais je m'inquiète aussi très fort pour les populations locales qui vivent à proximité de la centrale et qui sont en quelque sorte sanctionnées une troisième fois.

D'abord, ce sont des populations en très mauvaise santé à cause de la contamination chronique de leur alimentation au césium 137. Ensuite, elles vivent, comme nous, la contagion du coronavirus et, enfin, elles subissent maintenant une hausse de la radioactivité dans leur pays.

Monsieur le ministre, un programme d'aide urgente ne peut-il être mis en place au niveau européen à destination de ces populations locales pour évacuer les enfants et envoyer vivres, vitamines, eau et lait non contaminé ainsi que du matériel de protection médical?

10.02 Philippe Goffin, ministre: Monsieur Cogolati, à ce stade, les autorités ukrainiennes n'ont formulé aucune demande d'aide. Elles estiment pouvoir maîtriser la situation dans la zone d'exclusion de Tchernobyl, zone par définition inhabitée. En revanche, nous devons être attentifs à la situation des villages proches de la zone d'exclusion: Koroot (?), Rassokha, Kryva, Oran et Rudky notamment. L'évacuation de ces villages n'a pas été évoquée par le gouvernement ukrainien ni par les autorités locales.

Outre le risque de radiation, les incendies ont détruit plusieurs maisons et cultures avoisinantes. Le vent et la sécheresse inhabituelle ont compliqué la tâche des pompiers ukrainiens. Le 14 avril, les autorités locales affirmaient avoir maîtrisé les incendies. Cependant, les vents violents du 16 avril ont rallumé les feux couvants.

Trois avions et trois hélicoptères sont déployés en permanence au-dessus de la zone d'exclusion. Des incendies couvrent non seulement le nord de la région de Kiev où se trouve la zone de Tchernobyl mais aussi la région voisine de Zhytomyr. Au total, 2 300 pompiers secouristes et 460 véhicules sont impliqués dans la lutte contre les incendies dans les régions de Kiev et de Zhytomyr.

Dans sa déclaration du 22 avril, le premier ministre ukrainien a déclaré que la situation se normalisait désormais. Toujours selon lui, les craintes que l'incendie atteigne le réacteur recouvert de Tchernobyl sont écartées. L'ambassade de Belgique en Ukraine ne dispose pas d'une station de mesure de la radioactivité. Notre ambassadeur et son équipe sont en contact avec les collègues des ambassades de France et d'Allemagne qui disposent de cet outil.

Le taux de radiation à Kiev et ses environs ne dépasse pas le niveau naturel. En raison du confinement à la suite du COVID-19, toutes les ambassades se réfèrent à l'extérieur de la capitale, aux stations de mesure ukrainiennes en principe rassurantes.

Une enquête internationale européenne indépendante sur les risques radiologiques de ces incendies ne peut se dérouler qu'en accord avec les autorités ukrainiennes. Si celles-ci y invitent la Belgique, elle examinera bien entendu la possibilité de mettre à leur disposition son expertise et une aide matérielle, notamment pour la chaîne alimentaire et/ou l'eau. Nous contribuons déjà à la décontamination du site nucléaire de Tchernobyl. En effet, notre pays octroie une aide à la société belge Tecnubel, qui fournit des robots travaillant dans l'arche qui recouvre le réacteur nucléaire. Un expert de cette société se rend régulièrement en Ukraine et reste en contact avec notre ambassade à Kiev.

Si les autorités ukrainiennes le souhaitent, nous pourrions envisager de nouvelles collaborations.

10.03 Samuel Cogolati (Ecolo-Groen): Monsieur le ministre, il me semble en effet essentiel de soutenir la mise en place d'une enquête internationale européenne indépendante sur les effets radiologiques de ces feux dans la zone de l'explosion, mais aussi dans ses alentours, puisqu'un nuage radioactif ne s'arrêterait pas aux frontières ukrainiennes. C'est pourquoi il importe de contrôler à la source les taux de radioactivité.

C'est ainsi que les ambassades allemande et française ont installé sur leur territoire une station de mesure de la radioactivité. Il me semble que la mission diplomatique belge pourrait faire de même, de manière à contrôler le problème à la source et, le cas échéant, à tirer la sonnette d'alarme suffisamment longtemps à l'avance.

*Het incident is gesloten.
L'incident est clos.*

11 Samengevoegde vragen van

- **Séverine de Laveleye** aan **Philippe Goffin** (Buitenlandse Zaken en Defensie) over "De verkiezingen in Burundi in mei 2020" (55005193C)

- **André Flahaut** aan **Philippe Goffin** (Buitenlandse Zaken en Defensie) over "Burundi" (55005379C)

11 Questions jointes de

- **Séverine de Laveleye** à **Philippe Goffin** (Affaires étrangères et Défense) sur "Les élections de mai 2020 au Burundi" (55005193C)

- **André Flahaut** à **Philippe Goffin** (Affaires étrangères et Défense) sur "Le Burundi" (55005379C)

11.01 Séverine de Laveleye (Ecolo-Groen): Monsieur le ministre, les élections au Burundi approchent. La campagne a commencé officiellement hier. Le 18 février, en commission, vous nous disiez que l'objectif de toutes vos démarches a toujours été d'avoir des élections libres et inclusives au mois de mai, même si, je vous cite, "nous sommes conscients des nombreux obstacles sur ce parcours. Un bon indicateur sera le processus d'enregistrement des candidats, qui doit commencer le 25 février prochain". On sait aujourd'hui que ce processus a amené l'enregistrement de sept candidatures. Depuis, nous apprenons que les autorités burundaises ont informé le 15 avril leurs ambassades sur l'impossibilité d'organiser les élections pour les Burundais vivant à l'étranger en expliquant que les mesures prises pour lutter contre le COVID-19 ne permettent pas l'organisation d'élections dans de nombreux pays. Cette décision enlève donc de facto à plusieurs milliers de Burundais leur droit de vote, dont précisément un part significative de l'opposition au CNDD-FDD. Par ailleurs, Amnesty International nous alerte des manœuvres d'intimidation persistantes exercées par les membres de la Ligue des jeunes du parti au pouvoir notamment, mais pas uniquement.

Mes questions sont dès lors les suivantes.

Qu'en est-il du processus d'enregistrement des candidat.e.s aux élections? Laisse-t-il percevoir des élections réellement libres et inclusives? Quelle est votre position face à la décision du gouvernement burundais d'interdire à leurs ressortissants à l'étranger leur droit de vote? Cela modifie-t-il votre position concernant la pertinence de postposer les élections? Plus largement, comment continuez-vous votre suivi de ce processus?

Je vous remercie d'avance.

11.02 André Flahaut (PS): Madame la présidente, monsieur le ministre, beaucoup de choses viennent d'être dites, je ne vais pas les répéter.

En clair, quelles sont aujourd'hui les informations quant à l'organisation éventuelle de ces élections dans un contexte particulier? Ensuite, que pouvons-nous faire au niveau belge sur le plan bilatéral, notamment au niveau européen et au niveau des organisations internationales qui s'intéressent aux élections au Burundi?

Enfin, le Burundi est un pays partenaire de la Coopération. Il y a sans doute eu une concertation entre vous et le ministre de la Coopération. Dans quelle mesure une certaine relance peut-elle être organisée? Les portes sont encore fortement fermées à l'heure actuelle. Petite précision pour M. Cogolati: pendant de nombreuses années, la Défense a accueilli des enfants de Tchernobyl pendant les vacances pour leur permettre de respirer.

11.03 Philippe Goffin, ministre: Madame la présidente, madame de Laveleye, monsieur Flahaut, nous suivons la situation au Burundi de très près. Notre ambassade sur place est très dynamique.

Malgré un environnement difficile, nous entamons la dernière ligne droite avant les élections. Certains signes sont effectivement préoccupants. Je pense en particulier à la violente répression contre le principal parti d'opposition, le CNL, et aux atteintes à la liberté de presse. Le climat de violence contre les opposants peut dégénérer en violence généralisée le jour du vote car les militants du CNL accepteront difficilement sept années de répression supplémentaires, en cas de victoire du candidat du CNDD. Quant aux atteintes à la liberté de presse, ces dernières s'ajoutent au musellement de la société civile en général. Or, la presse et la société civile ont un rôle crucial à jouer pour garantir la régularité des élections.

Il ne faut pas oublier que l'observation des élections sera très limitée. Au niveau international, seule une mission d'observation de l'East African Community est actuellement prévue. Les autorités ont refusé toute mission d'observation européenne ou américaine. Nous devons donc nous préparer à toutes les éventualités. Je me félicite d'ailleurs de l'excellente coordination avec nos collègues européens sur le sujet. En effet, nous avons déjà étudié, avec nos partenaires, les principaux scénarios pour les élections, et nous avons défini des éléments de langage commun sur le processus électoral. Tout ceci doit être, bien sûr, adapté à la lumière de la crise du coronavirus, même si l'épidémie semble, pour l'instant, être limitée au Burundi. Bien entendu, les chiffres communiqués par les autorités, qui ont longtemps nié la présence du virus au Burundi, sont toujours sujets à caution. Mais l'évolution de l'épidémie en Afrique est, pour l'instant, plus lente que prévue.

Mes services à Bruxelles et notre ambassade à Bujumbura sont en contact régulier avec des collègues européens pour réfléchir sur les initiatives que nous pourrions prendre et les messages que nous devons diffuser après le vote. Il est important, dans ce contexte, de maintenir les canaux de communication ouverts par les autorités; celles-ci ne sont pas complètement fermées au dialogue avec les Européens.

Nous entamerons, après les élections, des discussions sur l'article 96. Toute sortie de ce dernier est conditionnée au bon déroulement du processus électoral et aux initiatives que les prochaines autorités prendront pour améliorer la situation en termes de droits de l'homme et d'ouverture politique.

Au niveau de l'ONU, nous avons toujours plaidé en faveur du maintien de la question du Burundi à l'agenda du Conseil de sécurité. Plusieurs briefings ont été organisés. Des démarches onusiennes sont encore envisagées. Mais l'unanimité est plus difficile à obtenir à ce niveau qu'au niveau européen. De plus, l'envoyé spécial de l'ONU pour le Burundi a démissionné, il y a plusieurs mois, sans être remplacé et l'ONU a été tenue à l'écart du processus électoral par les autorités burundaises.

Enfin, j'insiste sur l'importance de la concertation avec les partenaires africains. L'Union africaine a des observateurs "droits de l'homme" sur le terrain, mission financée par l'Union européenne, et partage largement les préoccupations des Européens sur la situation au Burundi.

Pour ce qui concerne la coopération au développement, évoquée par M. Flahaut, les services concernés se concertent régulièrement sur la situation au Burundi, notamment lors des réunions interdépartementales en présence de représentants des cabinets. Si nécessaire, une concertation avec mon collègue de la Coopération au développement aura lieu.

Mme de Laveleye me pose la question de l'enregistrement des candidats. C'était en effet une étape importante du processus. Concernant la présidentielle, six candidats sur dix ont été acceptés par la CENI mais la Cour constitutionnelle en a validé un septième après appel. Il s'agit en l'occurrence de l'ancien président de la République Ndayizeye, candidat de Kira-Burundi qui est l'émanation de la coalition de l'opposition en exil.

De même, la CENI avait refusé tous les candidats de Kira-Burundi aux législatives mais la Cour constitutionnelle a finalement validé des listes dans cinq provinces sur dix-huit. Ce relatif succès des appels devant la Cour constitutionnelle montre que le processus électoral n'est pas complètement géré par l'arbitraire.

Toutefois, la décision des autorités burundaises de priver de vote les très nombreux Burundais vivant en exil entame assurément la crédibilité de ces élections. Le vote aurait très bien pu s'organiser avec des mesures de distanciation sociale. Une proportion importante du peuple burundais ne pourra donc pas participer à des

élections déterminantes pour l'avenir du pays.

Ce fait justifie-t-il le report des élections? Le problème est de savoir jusque quand les reporter. Nous ne savons pas quand la crise du coronavirus s'arrêtera et les institutions burundaises actuelles cesseront d'être légitimes cet été. Il appartient aux autorités burundaises de prendre la décision mais, pour l'instant, elles semblent déterminées à organiser des élections le 20 mai 2020 malgré les risques sanitaires.

À l'heure où je vous parle, la campagne officielle a débuté. Nous espérons que cette étape du processus électoral sera paisible et que les droits de l'opposition, de la presse et de la société civile seront respectés. C'est également au regard de ces éléments que nous pourrions évaluer la validité de ces élections.

11.04 Séverine de Laveleye (Ecolo-Groen): Monsieur le ministre, je vous remercie. Vous terminez votre réponse détaillée en disant que vous espérez que le processus se passera au mieux. Or tous les indicateurs montrent que ce ne sera pas le cas. On peut déjà l'évaluer aujourd'hui. Je reste dès lors un peu insatisfaite quant à la position que la Belgique peut mener au niveau diplomatique pour exprimer haut et fort sa position face à cette mascarade. Je pense que nous pouvons utiliser ce mot pour qualifier les élections en cours au Burundi.

J'aurais aimé que vous adoptiez une position encore plus tranchée dans vos relations avec l'ambassade du Burundi. Je suis très inquiète quant au fait qu'une grande partie de la diaspora ne peut pas aller voter et je n'ai pas l'impression qu'il y ait eu une réponse diplomatique forte à ce sujet.

Monsieur le ministre, j'espère que vous pourrez travailler sur cette dimension.

11.05 André Flahaut (PS): Monsieur le ministre, je vous remercie pour vos réponses. J'ajouterai que la diplomatie parlementaire peut aussi jouer un rôle au Burundi.

*L'incident est clos.
Het incident is gesloten.*

12 Questions jointes de

- **Nabil Boukili à Philippe Goffin (Affaires étrangères et Défense) sur "Ali Aarrass" (55005222C)**
- **Samuel Cogolati à Philippe Goffin (Affaires étrangères et Défense) sur "Ali Aarrass" (55005310C)**

12 Samengevoegde vragen van

- **Nabil Boukili aan Philippe Goffin (Buitenlandse Zaken en Defensie) over "Ali Aarrass" (55005222C)**
- **Samuel Cogolati aan Philippe Goffin (Buitenlandse Zaken en Defensie) over "Ali Aarrass" (55005310C)**

12.01 Samuel Cogolati (Ecolo-Groen): Monsieur le ministre, M. Ali Aarrass a été libéré le 2 avril après 12 années de détention au Maroc et de violations très graves des droits humains, dont des faits de torture, ce qui a d'ailleurs conduit le Comité des droits de l'homme de l'ONU, en août 2014, à constater la violation de l'article 7 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, prohibant la torture.

Monsieur le ministre, ma question est toute simple. Vu les dangers pour l'intégrité physique et la situation exceptionnelle de notre ressortissant, qui sort de douze années d'une détention particulièrement difficile et éprouvante, un rapatriement pour raisons humanitaires en Belgique pourrait-il être organisé pour M. Ali Aarrass?

12.02 Philippe Goffin, ministre: Madame la présidente, je n'ai pas vu M. Boukili. Je pense qu'il n'est pas présent.

Monsieur Cogolati, la candidature au rapatriement de M. Aarrass a été analysée sur la base des critères énoncés plusieurs fois, entre autres ici en commission des Affaires étrangères. Nous avons entre-temps transmis la liste des candidatures arrêtées sur la base de ces critères à l'autorité marocaine qui autorisera le départ, comme convenu entre les deux parties. Le nom de M. Aarrass figure sur la liste transmise par la Belgique aux autorités marocaines.

12.03 Samuel Cogolati (Ecolo-Groen): Madame la présidente, je me réjouis de la réponse de M. le ministre. Je pense effectivement qu'après douze années de détention et de violations graves des droits humains, il est temps qu'il puisse retrouver ses proches en Belgique.

*Het incident is gesloten.
L'incident est clos.*

13 **Samengevoegde vragen van**

- Ellen Samyn aan Philippe Goffin (Buitenlandse Zaken en Defensie) over "De Belgische expats en hun families" (55005361C)

- Malik Ben Achour aan Philippe Goffin (Buitenlandse Zaken en Defensie) over "De repatriëring van de Belgen die in het buitenland gestrand zijn" (55005445C)

13 **Questions jointes de**

- Ellen Samyn à Philippe Goffin (Affaires étrangères et Défense) sur "Les expatriés belges et leurs familles" (55005361C)

- Malik Ben Achour à Philippe Goffin (Affaires étrangères et Défense) sur "Le rapatriement des Belges bloqués à l'étranger" (55005445C)

13.01 **Ellen Samyn** (VB): Mijnheer de minister, vorige week verklaarde u dat er tot dan toe 30 repatriërvluchten werden uitgevoerd. Niet alleen blijft er een grote vraag naar repatriëring naar België; expats en hun familie vragen ook repatriëring vanuit België naar de plaats van tewerkstelling in het buitenland. Expats en/of residerende Belgen in het buitenland zouden dan weer niet gecontacteerd zijn door de FOD Buitenlandse Zaken voor repatriëring naar België.

Klopt het dat expats en/of residerende Belgen in het buitenland niet in aanmerking kwamen en nog steeds niet en zelfs niet werden gecontacteerd door de ambassade of het consulaat met betrekking tot de repatriëring?

Klopt het dat de inschrijving op het platform Travellers Online enkel in één richting werkt, dus voor een repatriëring naar België, maar nooit in de omgekeerde richting?

Klopt het dat er vragen zijn van expats en/of hun familie om naar het buitenland te vertrekken, met name naar hun plaats van tewerkstelling en verblijf?

In een concreet geval wacht de echtgenote van een expat na medische behandeling in België op een vlucht naar haar echtgenoot in Tunesië. Wegens COVID-19 werd haar vlucht geannuleerd, in eerste instantie zonder dat zij uitzicht had op een vlucht naar haar echtgenoot. Gisteren ontving de expat een e-mail van de Belgische ambassade in Tunis dat er een commerciële vlucht Tunis – Brussel, Brussel – Tunis op 4 mei 2020 zou worden gepland. Zo kan de echtgenote eindelijk herenigd worden met haar man.

Had er in het algemeen niet beter kunnen worden ingegaan op dergelijke vragen, wanneer lege vliegtuigen van en naar het repatriëring land vertrokken, uiteraard met inachtneming van alle veiligheids- en gezondheidsmaatregelen?

13.02 **Malik Ben Achour** (PS): Monsieur le ministre, la semaine dernière, vous indiquiez en commission qu'environ 4 000 Belges et ayants droit étaient toujours bloqués à l'étranger, la plupart se trouvant au Maroc, en Australie, en Nouvelle-Zélande, en Algérie et en Espagne.

Vous avez également livré de nombreuses informations concernant la situation spécifique au Maroc et indiqué qu'une fois les listes de personnes à rapatrier vérifiées, elles seraient transmises aux autorités marocaines, auxquelles il appartiendrait de les valider en tout ou en partie.

Il y a quelques jours, la presse a fait état de déclarations des autorités marocaines sur le "comportement" de notre pays dans la gestion de ces rapatriements.

Monsieur le ministre, pouvez-vous faire le point sur la situation? Disposez-vous de nouvelles informations concernant la situation sur place et l'organisation des vols de rapatriement depuis le Maroc, le Burundi et les autres pays où des Belges sont encore bloqués aujourd'hui?

Nous avons appris qu'un vol avait décollé dimanche soir du Maroc vers les Pays-Bas. Une forme d'impatience commence à apparaître (...).

De **voorzitter**: Wij zullen later in de vergadering nog terugkomen op de kwestie van de repatriëring vanuit Marokko. Ik vermoed dat de vraag nu meer in het algemeen zal worden beantwoord.

13.03 Philippe Goffin, ministre: Madame la présidente, c'est effectivement une réponse plus générale qui sera communiquée à Mme Samyn et M. Ben Achour.

Les Belges bloqués à l'étranger qui doivent être ramenés en Belgique constituent le groupe cible pour chaque vol de rapatriement. Les ayants droit avec un titre de séjour sont en deuxième ligne pour ces vols organisés. Dans le cas où il n'y aurait pas assez de Belges pour remplir un vol, les places restantes sont offertes aux ressortissants européens dans le cadre de la solidarité européenne.

Les Belges qui résident à l'étranger n'ont pas été rapatriés dans un esprit de lutte contre la propagation du virus.

Het gebod 'blijf in uw kot' geldt ook als u zich in het buitenland bevindt. Voor gestrande Belgen is het een totaal andere kwestie. Zij moeten de kans krijgen om naar huis terug te komen. Er komen dagelijks vele vragen van Belgische expats of buitenlanders binnen op het callcenter en op de Facebookchat van de FOD Buitenlandse Zaken. In dit geval geldt het algemene verbod op niet-essentiële reizen, dat de regering heeft uitgevaardigd. Voor essentiële reizen bekijken wij steeds de buitenlandse geldende maatregelen en adviseren wij de Belgen over wat mogelijk is, vaak via eigen vervoer.

De repatriëringsvluchten dragen het kenmerk ferryvlucht, wat betekent dat de heenvlucht leeg moet zijn. Dat werd zo bepaald door de luchtvaartinstanties. Bovendien was het, gezien de beperkte openingsuren van de luchthaven van Zaventem, in vele gevallen praktisch onhaalbaar om personen op een heenvlucht te zetten.

S'agissant de la question de M. Ben Achour, je renvoie, pour la partie concernant le Maroc, à la réponse que j'ai formulée aux deux autres questions.

Pour le Burundi, une solution a été trouvée pour plusieurs Belges grâce aux vols européens. Dès que le pays a annulé l'interdiction pour les binationaux, une délégation de Burundais ayant une autre nationalité européenne a été reçue à l'ambassade belge à Bujumbura. Dès que possible, une solution sera proposée à ces personnes.

De plus, quatre vols ont été organisés la semaine passée: un vol depuis Ténériffe, un vol au départ du Pérou et de l'Équateur, un vol depuis le Cameroun et le Ghana et un vol depuis l'Algérie.

In totaal werden dankzij het werk van de FOD Buitenlandse Zaken meer dan 6.500 Belgen uit het buitenland gerepatriëerd en dan heb ik de inspanningen bij het faciliteren van vluchten nog buiten beschouwing gelaten en de 2.000 Belgen die via de EU-vlucht terug thuis geraakten, niet meegeteld.

13.04 Ellen Samyn (VB): Mijnheer de minister, wat de repatriëring van Belgen uit het buitenland betreft, ben ik enigszins gechoqueerd dat – ik verwijs naar de berichten in de media en in het Parlement – een verschil wordt gemaakt tussen de repatriëring van Belgo-Marokkanen en de repatriëring van Belgen in de rest van de wereld.

Ondertussen zijn we zes weken later en wachten er nog steeds duizenden landgenoten vruchteloos af wanneer ze naar huis kunnen. Buitenlandse Zaken stuurt maar al te vaak gestrande reizigers van het kastje naar de muur onder het mom dat er vanuit de bestemming wel degelijk vluchten zouden vertrekken. De luchtvaartmaatschappijen bieden inderdaad nog steeds vluchten aan om ze daarna te annuleren.

Ik geef een voorbeeld van een concreet geval, uit de tientallen gevallen die de mensen mij melden. Reizigers zouden op 12 mei vanuit Alicante naar Zaventem vliegen, maar de vlucht werd gisteren nog geannuleerd. Waarom kan de FOD Buitenlandse Zaken in samenspraak met de luchtvaartmaatschappijen die vluchten niet handhaven en mee inplannen als repatriëringvluchten, uiteraard conform alle veiligheidsvoorschriften. De vlucht vindt pas over veertien dagen plaats. Dan heeft men voldoende tijd om die in te plannen.

Ook de communicatie met de expats verloopt niet optimaal. Het is onbegrijpelijk dat expats en residerende Belgen in het buitenland niet in aanmerking kwamen voor repatriëring en zelfs niet werden gecontacteerd door de Belgische ambassade of het consulaat. Een expat in Tunesië werd doorverwezen door de FOD Buitenlandse Zaken naar het consulaat van Tunesië in Brussel. De expat werd met een kluitje in het riet gestuurd, zonder enige vorm van perspectief. Sowieso krijgen de mensen met de dubbele Tunesisch-

Belgische nationaliteit absolute voorrang.

Nog onbegrijpelijker is dat er vanuit België lege vliegtuigen zijn vertrokken naar het land van repatriëring. Hiervan hadden de expats en hun familie kunnen gebruikmaken om naar hun land van tewerkstelling te gaan of zich bij hun gezin te voegen.

13.05 Malik Ben Achour (PS): Monsieur le ministre, je suis désolé, mais l'interprète nous expliquant mal vous entendre, je n'ai pas compris votre réponse à propos de la situation au Maroc, notamment. Je ne sais pas si vous avez donné des précisions quant à la suite et l'évolution de la procédure, et notamment peut-être des précisions sur le timing, le délai pour l'organisation de futurs vols de rapatriement. Je ne vous ai pas non plus entendu - mais cela viendra certainement plus tard - au sujet des déclarations du ministre marocain quant à la collaboration avec le Maroc. J'ai du mal à calibrer ma réplique, et j'en suis vraiment désolé.

De **voorzitter**: Het antwoord volgt straks. Er zijn nog vier vragen over Marokko.

Le ministre a dit que la réponse plus spécifique à propos du Maroc serait donnée dans les réponses aux questions ultérieures.

13.06 Malik Ben Achour (PS): Madame la présidente, qu'en est-il du timing de l'implémentation de la suite de la procédure? Le ministre a-t-il pu répondre à ce sujet?

La **présidente**: Non, il a dit que la réponse viendrait plus tard. Pour l'instant, sa réponse était plus générale.

13.07 Malik Ben Achour (PS): Je vous remercie.

De **voorzitter**: Dank u voor uw begrip.

*Het incident is gesloten.
L'incident est clos.*

14 Vraag van John Crombez aan Philippe Goffin (Buitenlandse Zaken en Defensie) over "De versterking van het mandaat van de Wereldgezondheidsorganisatie" (55005311C)

14 Question de John Crombez à Philippe Goffin (Affaires étrangères et Défense) sur "Le renforcement du mandat de l'Organisation mondiale de la Santé" (55005311C)

14.01 John Crombez (sp.a): Mijnheer de minister, mijn vraag was al aangekondigd, wat u de tijd gaf om na te denken, maar in de voorbije dagen is de vraag steeds belangrijker aan het worden.

Wij hebben het al gehad over het feit dat er de afgelopen tijd veel kritiek is gekomen op de WHO, met als belangrijkste gevolg dat de Verenigde Staten hun bijdrage aan de WHO hebben teruggetrokken. In het licht van de wereldwijde evolutie van het coronavirus wordt echter ook benadrukt dat de WHO als organisatie te weinig sleutels in handen heeft om een pandemie als deze in goede banen te leiden en dat ook al zeer vroeg te kunnen doen.

De richtlijnen die de WHO geeft, zouden moeten worden gevolgd, zodanig dat de impact wereldwijd heel snel wordt beperkt, terwijl haar mandaat zich nu beperkt tot het verstrekken van adviezen en richtlijnen zonder bindend karakter. Wij zouden het bijvoorbeeld juridisch mogelijk kunnen maken dat geen enkel land weigert met het verbergen van informatie over een dodelijk virus, wat een discussie is die wij over deze pandemie zeker zullen blijven hebben.

Een tweede punt is de onderfinanciering van de WHO. Haar budget komt overeen met het budget voor anderhalve dag van de Amerikaanse defensie. Dat is heel weinig voor de regulator van de wereldwijde gezondheid. Het rigide oormerken van de middelen door de donorstaten gegeven maakt flexibel, snel en vroegtijdig reageren op een crisis bijzonder moeilijk.

De WHO zou, ten slotte, een leidende en coördinerende rol moeten kunnen spelen bij het opstellen van protocollen voor productie en distributie van essentieel medisch materiaal en bescherming, maar ook medicijnen zoals vaccins. Duitsland roept nu op om de medicijnenmarkt te reguleren door middel van een meerlandenakkoord. Dat is zeer recent, maar is hier een goed voorbeeld van.

Ik heb hierover de volgende vragen, mijnheer de minister.

Wat is het standpunt van de Belgische regering als lid van de WHO over de aangehaalde debatten over meer bindende richtlijnen, vroegtijdig ingrijpen en het reguleren van de markt van beschermingsmateriaal en medicijnen, en over de eventuele versterking van het mandaat en de financiering van de WHO? Bent u bereid om er in EU-verband bij de VS op aan te dringen hun steun aan de WHO te behouden, omdat er een wereldwijde regulator nodig is? Zijn hiertoe al Europese of andere initiatieven genomen? Zo ja, wat was het resultaat daarvan?

14.02 Minister **Philippe Goffin**: Mevrouw de voorzitter, mijnheer Crombez, ik deel uw bezorgdheid omtrent de beperkingen waarmee de WHO wordt geconfronteerd bij haar respons op deze crisis.

In dat verband verwijs ik naar de Belgische steun aan het gezamenlijke initiatief van de EU-lidstaten voor een resolutie inzake COVID-19 met het oog op de in mei geplande 73^{ste} World Health Assembly, het besluitvormingsorgaan van de WHO. Over deze resolutie wordt momenteel onderhandeld. De lidstaten wensen via deze weg hun steun uit te spreken voor de WHO.

In de resolutie zou de WHO expliciet worden opgeroepen om een kader te ontwikkelen om een eerlijke distributie van betaalbare vaccins te garanderen.

Ook zou de WHO worden gevraagd een lijst van essentieel medisch materiaal op te stellen, die zou kunnen dienen voor bijvoorbeeld meer dwingende aanbevelingen inzake exportverboden. Vanuit de EU bestaat dus duidelijk de gezamenlijke ambitie om de leidende en coördinerende rol van de WHO te versterken.

Net als België drukt de Hoge Vertegenwoordiger voor het Europees buitenlands beleid, Josep Borrell Fontelles, zijn diepe spijt uit over de beslissing van de VS om hun bijdrage op te schorten. Hij stelt dat er geen redenen zijn om een dergelijke stap te vergoelijken en dat deze crisis, die geen grenzen kent, enkel door samenwerking kan worden overwonnen.

Ons land is voorstander van een gezamenlijk EU-optreden met betrekking tot deze kwestie. België sluit zich aan bij bovengenoemd initiatief tot een EU-resolutie en zal ook toekomstige initiatieven in die zin ondersteunen.

14.03 **John Crombez** (sp.a): Mevrouw de voorzitter, mijnheer de minister, twee elementen van repliek.

Een eerste betreft het Belgische standpunt. Dat is de reden waarom ik hierover vragen stel en de komende weken zal blijven stellen in het zicht van de Assembly van mei. België zou heel uitgesproken mogen en moeten zijn. Wij zijn een Europese en een wereldhub en de Europese hoofdstad. Ik vind dat het een uitgesproken zaak moet zijn dat, in geval van een pandemie, de WHO redelijk snel bindende richtlijnen moeten kunnen geven, België moet zich daarover zeer duidelijk uitspreken.

Ten tweede, u spreekt over het kader met betrekking tot medicijnen en medisch materiaal, dat is bijzonder dringend. Als er nu nog discussie is over het kader van de WHO om dat eventueel te doen, dan lijkt mij dat het traag verloopt. Ik zou graag hebben dat u en de regering erop aandringen dat dit zeer snel in voege wordt gebracht. De oproep van Duitsland is veel duidelijker en toont de noodzaak aan. Ik vraag dat de Belgische regering zich aansluit bij de oproep van Duitsland om de prijzen en handel van medicijnen over de landen heen te reguleren.

Het incident is gesloten.

L'incident est clos.

15 **Samengevoegde vragen van**

- **Wouter De Vriendt** aan **Philippe Goffin** (Buitenlandse Zaken en Defensie) over "De annexatie van de West Bank" (55005355C)
- **Malik Ben Achour** aan **Philippe Goffin** (Buitenlandse Zaken en Defensie) over "Het Israëlische regeerakkoord" (55005372C)
- **Simon Moutquin** aan **Philippe Goffin** (Buitenlandse Zaken en Defensie) over "De plannen van de nieuwe Israëlische regering om de Westelijke Jordaanoever te annexeren" (55005451C)

15 **Questions jointes de**

- **Wouter De Vriendt** à **Philippe Goffin** (Affaires étrangères et Défense) sur "L'annexion de la

Cisjordanie" (55005355C)

- **Malik Ben Achour à Philippe Goffin (Affaires étrangères et Défense) sur "L'accord de gouvernement israélien" (55005372C)**

- **Simon Moutquin à Philippe Goffin (Affaires étrangères et Défense) sur "Le projet d'annexion de la Cisjordanie du nouveau gouvernement israélien" (55005451C)**

15.01 Wouter De Vriendt (Ecolo-Groen): *Op 20 april sloten de twee grootste partijen in Israël, de Likoeidpartij van Premier Netanyahu en de Blue-Whitepartij van Benny Gantz, een akkoord om een eenheidsregering te sluiten. De mogelijkheid om de Israëlische soevereiniteit uit te breiden naar bepaalde nederzettingen in de West Bank, staat in het regeerakkoord.*

Het is evident dat we een annexatie van nederzettingen absoluut moeten verwerpen en beantwoorden met sancties. Dit druist in tegen het internationaal recht en is de zoveelste aanslag op de rechten van Palestijnen op een eigen, leefbare staat. Annexatie nam ook een prominente plaats in in het zogenaamde "vredeplan" van President Trump eerder dit jaar. Met de verkiezingen in aantocht zal ook Trump zich niet verzetten tegen een annexatie van nederzettingen. De wereldwijde coronacrisis lijkt ten slotte de aandacht af te leiden van de kwestie, niet alleen in het buitenland, maar ook in Israël zelf. Daarom is het belangrijk nu al op te treden.

Hoe reageert ons land op het voornemen om Israëlische nederzettingen in de Westbank te annexeren?

Bent u bereid om de Israëlische ambassadeur te convoceren met de boodschap dat annexatie de doodsteek betekent voor wat er nog rest van het vredesproces?

Zal België op Europees vlak pleiten voor sanctionerende maatregelen tegen Israël indien het unilateraal stukken van de Westbank annexeert?

Zal ons land de kwestie van de annexatie van nederzetting op de agenda plaatsen van de Veiligheidsraad?

15.02 Malik Ben Achour (PS): Monsieur le ministre, je vais aussi revenir sur cet accord conclu le 20 avril entre le Likoud de Benjamin Netanyahu et le parti Bleu Blanc de Benny Gantz pour la formation d'un gouvernement d' "urgence nationale", auquel s'est joint hier – et je le regrette – le parti travailliste.

Durant les six premiers mois, son action doit se limiter à la gestion de l'épidémie et de ses conséquences économiques. Une exception cruciale est cependant prévue: la décision d'annexer la vallée du Jourdain et une partie de la Cisjordanie, qui pourrait devenir effective dans les prochains mois. Selon les termes de l'accord, le projet pourra être examiné par le gouvernement et la Knesset dès le mois de juillet; de plus, toute annexion devra être approuvée par l'administration américaine. En somme, nous pourrions assister à l'entérinement du plan "de paix" présenté par Donald Trump en janvier dernier, dont nous avons déjà débattu.

Il s'agirait là – et je ne vous apprends rien – d'une violation pure et simple de toutes les règles de droit international ainsi que d'une longue série de résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies, à commencer par la résolution 2334 de 2016. Cela signifierait la fin de ce que l'on a appelé le "processus de paix". Quelques heures après l'annonce de l'accord, le premier ministre de l'Autorité palestinienne s'inquiétait de ce que "la formation d'un gouvernement israélien d'annexion" ne signifie la fin de la solution à deux États et le démantèlement définitif des droits du peuple palestinien.

Monsieur le ministre, devant la Chambre, vous aviez déclaré le 30 janvier que les projets d'annexions unilatérales étaient illégaux et que la Belgique rappellerait au sein de l'Union européenne et du Conseil de sécurité "la primauté du droit international et la nécessité de favoriser la reprise de négociations crédibles".

Dès lors, monsieur le ministre, avez-vous pu vous entretenir de ce sujet avec les autorités israéliennes et, en particulier, avec le nouveau ministre israélien des Affaires étrangères? Quelles actions la Belgique va-t-elle entreprendre dans le cadre européen et onusien afin d'empêcher que cette annexion ne devienne réalité? Pourrions-nous, au demeurant, inscrire ce point à l'ordre du jour du Conseil de sécurité?

15.03 Simon Moutquin (Ecolo-Groen): Madame la présidente, monsieur le ministre, je suis également très inquiet de l'annonce faite par les deux principaux membres du nouveau gouvernement israélien, lequel devait normalement se concentrer sur la crise du COVID-19. Ils prévoient en effet une annexion de 30 % de la Cisjordanie, qui couvre essentiellement la zone C, dont la vallée du Jourdain, où des colonies agricoles exportent quotidiennement des produits en Europe. Je pense en particulier aux pommes de terre, alors que nos agriculteurs éprouvent des difficultés à écouler leurs stocks.

Je tenais à mettre l'accent sur la vallée du Jourdain qui est comprise dans le plan d'annexion. Je rappelle aussi les auditions qui ont eu lieu dans cette commission et qui avaient été demandées par différents

acteurs concernant cette question des produits des colonies. Ils ont rappelé que l'étiquetage était compliqué et qu'une politique d'interdiction des produits des colonies devait être envisagée.

Monsieur le ministre, pour revenir à l'élément principal, quelles sont vos réactions à cette annonce? Quelle réaction européenne allez-vous encourager? Avez-vous prévu de convoquer l'ambassadeur d'Israël en Belgique, éventuellement par vidéoconférence?

Je me réfère à une déclaration de votre prédécesseur en 2014, qui évoquait l'idée de reconnaître la Palestine au moment opportun. Pour nous, écologistes, le moment opportun, c'était il y a déjà très longtemps. Cela l'est d'autant plus aujourd'hui. Êtes-vous en faveur d'une reconnaissance rapide de la Palestine dans ses frontières de 1967?

15.04 Minister **Philippe Goffin**: Mevrouw de voorzitter, mijnheer De Vriendt, ik deel uw ongerustheid ingevolge de recente verklaringen van Benjamin Netanyahu en Benny Gantz naar aanleiding van de bekendmaking van hun akkoord voor de vorming van een eenheidsregering. In hun gezamenlijke verklaring wordt gealludeerd op de mogelijke annexatie van bepaalde delen van de Palestijnse gebieden. Een dergelijke annexatie is niet alleen een zware schending van het internationaal recht, met inbegrip van de relevante resolutie van de VN-Veiligheidsraad.

J'ai d'ailleurs soutenu la déclaration faite par le haut représentant le 23 avril à la suite de l'accord sur la formation du gouvernement d'unité. Une telle décision a des conséquences d'une grande portée dans divers domaines: juridique, politique, sécuritaire, humanitaire et économique. Si le nouveau gouvernement israélien devait effectivement annexer des pans entiers de la Cisjordanie, cela compromettrait une éventuelle relance des négociations de paix et constituerait une atteinte aux droits des Palestiniens.

Un aspect important concerne notre action dans ce dossier sur le plan multilatéral, tel qu'évoqué par M. Ben Achour et M. De Vriendt. À ce titre, nous travaillons avec d'autres États membres de l'Union européenne ayant la même sensibilité dans ce dossier, afin d'encourager le débat au sein du Conseil de l'Union européenne sur cette question. Avec nos partenaires européens, nous souhaitons réfléchir aux moyens de dissuader le nouveau gouvernement israélien de prendre de telles mesures, qui compromettraient davantage encore le processus de paix au Moyen-Orient. Outre l'accent mis sur la prévention, ce débat devrait également porter sur des options de réponses de l'Union européenne en cas d'annexions effectives.

Wat de Verenigde Naties betreft, tijdens het recente open debat in de Veiligheidsraad over het Midden-Oosten, op 23 april, heeft België zijn bezorgdheid geuit inzake deze recente verklaringen. Ons land zal binnen de Veiligheidsraad van de Verenigde Naties blijven pleiten voor het naleven van de internationale rechten en de overeengekomen parameters om dit conflict vreedzaam te kunnen oplossen.

Het is daarom belangrijk een klimaat te creëren dat zal toelaten alle internationale en multilaterale inspanningen voldoende zuurstof te geven om een eerlijke, breed gedragen en duurzame oplossing te vinden. Ons land roept de internationale gemeenschap op een duidelijk standpunt op dit vlak in te nemen.

Comme cela **a été dit à plusieurs reprises**, nous ne manquerons pas, mes services et moi-même, de faire connaître notre position lors des rencontres et démarches bilatérales avec nos interlocuteurs israéliens. Par ailleurs, mes collaborateurs sont aussi en contact étroit avec les représentants palestiniens, auxquels nous avons récemment répété que la position belge, en faveur d'une solution à deux États et dans le respect du droit international, n'avait donc pas changé.

Monsieur Moutquin, en ce qui concerne la reconnaissance de l'État palestinien, vous connaissez la position de principe de la Belgique sur le sujet. Il s'agirait d'une étape significative dont il faut peser avec soin les conséquences, et l'impact sur le terrain et sur la résolution du conflit. Cette question doit être discutée étroitement avec nos partenaires européens.

15.05 **Wouter De Vriendt** (Ecolo-Groen): Mijnheer de minister, bedankt voor uw antwoord.

U deelt onze ongerustheid en verontwaardiging, maar het is belangrijk dat wij niet wachten tot het te laat is. Ik vind het verstandig om nu een diplomatiek signaal te geven aan Israël, op dit moment al, zodat hun diplomatieke marge om over te gaan tot de annexatie van de West Bank kleiner wordt.

Ik begrijp dat er overleg plaatsvindt, zowel op het niveau van de Europese Unie als de Verenigde Naties. Ik

begrijp ook dat de Europese Unie overweegt om een aantal antwoorden te geven, mocht het zover komen. Die antwoorden moeten zeker ook sancties kunnen inhouden, bijvoorbeeld een verbod op de import van producten uit de illegale nederzettingen.

België moet echter ook op bilateraal vlak stappen zetten. Ik heb u niet horen zeggen dat u de Israëlische ambassadeur in ons land convoceert om die boodschap op bilateraal niveau mee te geven, om hem ervoor te waarschuwen dat die daad veel te ver zou gaan, dat dit zou indruisen tegen het internationaal recht en dat dit bovendien ook de mensenrechtensituatie van de Palestijnen zou verslechteren. Het zou weleens de doodstreek kunnen zijn voor stabiliteit in het Midden-Oosten en stabiliteit in het Israëlisch-Palestijns conflict.

Mijnheer de minister, ik wil u vragen om die boodschap ook bilateraal over te maken aan de Israëlische ambassadeur. Ik vraag u om daarop nog te reageren, aangezien dat element niet in uw antwoord zat.

15.06 Malik Ben Achour (PS): Monsieur le ministre, je vous remercie.

On affronte une crise sanitaire et une crise économique colossale. Donc forcément, et c'est légitime, les regards sont portés sur la gestion de cette crise et de ses conséquences. Pendant ce temps-là, il se passe des choses terribles en Israël. Malgré la crise, on n'a pas le droit de ne pas le voir et on ne peut pas l'ignorer.

Je le répète, cette large coalition de l'annexion – appelons-la ainsi! – des territoires palestiniens, c'est une sorte de violation ultime du droit international. Ce n'est pas une compromission, c'est la fin d'une solution négociée à deux États et c'est donc la fin pure et simple de ce que l'on a appelé le "processus de paix". C'est très grave. C'est un tournant historique que s'apprête à prendre Israël et avec lui, l'histoire du conflit israélo-palestinien.

Par rapport à cela, la diplomatie européenne, sur l'impulsion de la Belgique – je le souhaite –, doit se préparer à changer d'attitude. Il ne sera bientôt plus possible de se contenter des vieux appels un peu tièdes à la retenue et à une solution négociée pacifiquement. Il n'y aura plus aucun sens à maintenir ces vieux poncifs diplomatiques alors que l'histoire s'accélère à ce point et que les paradigmes fondamentaux du conflit évoluent de façon aussi fondamentale.

Je le dis clairement, monsieur le ministre, cela me semble désormais inéluctable. Nous allons devoir nous préparer à durcir nos positions et à augmenter la pression sur les autorités palestiniennes parce que force est de constater que, compte tenu de l'évolution des positions israéliennes ces dernières années, la stratégie européenne se termine en fiasco.

Il va donc falloir prendre des mesures fortes qui vont au-delà des expressions. Il va falloir envisager des sanctions, en ayant pleinement conscience que l'interdiction de produits issus des colonies ou des territoires annexés dans la pratique – des auditions nous l'ont démontré –, c'est très difficile. Il va falloir élargir l'arsenal des possibilités pour marquer notre opposition très ferme et très forte à cette politique destructrice.

15.07 Simon Moutquin (Ecolo-Groen): Madame la présidente, je voulais juste laisser la possibilité à M. le ministre de répondre au sujet de la convocation de l'ambassadeur parce que mon collègue Wouter De Vriendt lui a renvoyé la question.

Monsieur le ministre souhaite-t-il répondre à ce point?

Comme le ministre n'a pas entendu la question, je poursuis en soulignant d'autres éléments. L'aspect dramatique de cette annonce ne se trouve pas seulement dans la relation entre Palestiniens et Israéliens. Il se situe aussi dans la relation entre Israël et ses voisins. Je rappelle quand même que des accords avec la Jordanie et l'Égypte sont conditionnés au respect de ce que l'on appelle "le processus de paix et de dialogue".

Une annexion de ces territoires pourrait donc avoir un impact catastrophique sur la région.

J'entends votre inquiétude qui ne se traduit pas encore par des actions. Sans vouloir vous faire d'affront, ayant beaucoup de respect pour votre travail, vous savez que les atteintes au droit international ne deviendront pas effectives en cas d'annexion puisqu'elles existent déjà depuis des décennies. Je voudrais d'ailleurs à nouveau attirer l'attention sur la situation dans la vallée du Jourdain qui est une des zones qui fait principalement l'objet d'un projet d'annexion. Les villages sont évacués pour devenir des zones

d'entraînement militaire. Des champs de Palestiniens sont complètement détruits par des chars israéliens, toutes les semaines. Des projets, y compris des projets financés par la Coopération belge, sont détruits par l'armée israélienne, sous prétexte de l'absence de permis alors que l'on sait que ces terres sont occupées illégalement. Si je peux témoigner aujourd'hui, c'est parce que j'ai eu l'occasion de me rendre sur le terrain à plusieurs reprises.

Quoi qu'il en soit, l'atteinte au droit international existe déjà bel et bien. L'annexion par le gouvernement israélien ne ferait que la confirmer et confirmer nos inquiétudes quant à la mise en place progressive d'un système d'apartheid en Palestine.

J'en arrive ainsi à la question de l'interdiction des produits en provenance des colonies. Contrairement à ce qu'a dit M. Ben Achour, c'est l'étiquetage qui est devenu compliqué. L'interdiction effective des produits en provenance des colonies, si elle est appliquée au niveau européen, pourrait s'avérer utile.

Je vous appelle, monsieur le ministre, à avoir une réponse qui ne soit pas à géométrie variable. En effet, on sera cohérent en termes de politique internationale, si on fait preuve de cohérence à l'occasion des réponses qu'on apporte concernant les produits en provenance, par exemple, de Crimée ou en provenance de Cisjordanie, ce sur la base des mêmes faits de violation internationale. On ne peut pas avoir une politique à géométrie variable.

La **présidente**: Monsieur Moutquin, je dois vous retirer le micro, vu la longueur de votre réplique.

15.08 André Flahaut (PS): Monsieur le ministre, je voudrais rappeler qu'il y a quelques semaines, nous avons suggéré l'organisation d'un débat au sein de cette commission auquel aurait été invité l'ambassadeur d'Israël et un représentant de la Palestine. Mais ce débat n'a pas pu être organisé. Il me semble donc qu'il serait opportun de prévoir une telle réunion au niveau du Parlement en prévoyant des auditions par le biais de vidéoconférences. Cela serait une solution plus confortable pour tout le monde. En effet, pour l'instant, des échanges ont lieu, mais il serait peut-être souhaitable de permettre à d'autres d'y participer. Cela serait en tout cas plus constructif que des questions dans le cadre desquelles le temps imparti aux intervenants est limité.

De **voorzitter**: Het klopt dat de repliek nogal lang uitgesponnen was.

We zullen bekijken wat er in de komende weken mogelijk is. Misschien is een uitnodiging voor een videoconferentie mogelijk. Dat zou uiteraard een opportuniteit kunnen zijn.

L'incident est clos.

Het incident is gesloten.

16 Questions jointes de

- Samuel Cogolati à Philippe Goffin (Affaires étrangères et Défense) sur "Les déclarations du ministre marocain des Affaires étrangères" (55005374C)

- Els Van Hoof à Philippe Goffin (Affaires étrangères et Défense) sur "Les rapatriements au départ du Maroc" (55005394C)

- Nabil Boukili à Philippe Goffin (Affaires étrangères et Défense) sur "Le rapatriement des Belges ayant la double nationalité encore bloqués au Maroc" (55005456C)

- François De Smet à Philippe Goffin (Affaires étrangères et Défense) sur "La situation des Belgo-Marocains toujours bloqués au Maroc" (55005479C)

16 Samengevoegde vragen van

- Samuel Cogolati aan Philippe Goffin (Buitenlandse Zaken en Defensie) over "De verklaringen van de Marokkaanse minister van Buitenlandse Zaken" (55005374C)

- Els Van Hoof aan Philippe Goffin (Buitenlandse Zaken en Defensie) over "De repatriëringen uit Marokko" (55005394C)

- Nabil Boukili aan Philippe Goffin (Buitenlandse Zaken en Defensie) over "De repatriëring van de Belgen met de dubbele nationaliteit die nog vastzitten in Marokko" (55005456C)

- François De Smet aan Philippe Goffin (Buitenlandse Zaken en Defensie) over "De situatie van de Marokkaanse Belgen die nog steeds vastzitten in Marokko" (55005479C)

16.01 Malik Ben Achour (PS): Madame la présidente, compte tenu du fait que mes questions précédemment posées n'ont pas été jointes au débat qui va débiter, et que je n'ai pas eu de réponses

précises aux questions précises que je posais, notamment sur l'état de la procédure de rapatriement au Maroc, j'aimerais me réserver un droit de réplique au terme du débat, si vous le permettez.

De **voorzitter**: Het gaat om samengevoegde vragen. Er is geen actualiteitsdebat, maar als de collega's geen bezwaar hebben tegen uw repliek, dan hebt u de toelating daarvoor.

16.02 Samuel Cogolati (Ecolo-Groen): Monsieur le ministre, voilà plus de six semaines que nos ressortissants belges sont complètement bloqués au Maroc. Je reçois chaque jour des messages de familles en détresse, de personnes malades ou âgées ou encore de travailleurs qui risquent de perdre leur emploi. La situation est vraiment critique: nos ressortissants sont de plus en plus désespérés et perdent patience. Certaines de ces personnes possèdent la double nationalité et ont répondu à l'appel de l'ambassade belge au Maroc, mais elles n'ont reçu aucune information depuis lors et s'inquiètent, ce qui est compréhensible.

Deux éléments récents sèment le doute quant aux véritables intentions de la Belgique dans ce dossier. Tout d'abord, un vol a pu être affrété ce 26 avril entre Casablanca et les Pays-Bas. Il se pose dès lors la question de savoir pourquoi nos voisins néerlandais ont pu agir si rapidement alors que, du côté belge, nous attendons toujours pour intervenir.

Le second élément totalement inédit est un communiqué officiel de la diplomatie marocaine, qui a d'ailleurs été publié sur son site. Ce communiqué lance de très graves accusations, principalement à l'égard des Pays-Bas mais aussi, en filigrane, vis-à-vis de la Belgique. Ces déclarations auraient été tenues par le ministre marocain des Affaires étrangères, Nasser Bourita, qui pense que la Belgique aurait d'abord rapatrié les Belges de pure souche, en agissant "de manière discriminatoire", avant de rejoindre la thèse marocaine.

Je me demande légitimement comment vous allez réagir à ces propos, et si ceux-ci affectent l'opération de rapatriement urgent et humanitaire en cours de préparation. Nous recevons énormément de questions de la part des ressortissants belges bloqués sur place mais aussi de leurs familles, ici en Belgique. Très concrètement, combien de vols pourront-ils être planifiés, à partir de quelles villes du Maroc et à quelles dates?

16.03 Els Van Hoof (CD&V): Mijnheer de minister, ik sluit mij aan bij de vragen van de heer Cogolati. Vorige week hebben wij van u gehoord dat wij op de goede weg waren om een gezamenlijke lijst op te stellen van mensen die de dubbele nationaliteit hebben en om humanitaire redenen zouden kunnen terugkeren. Het was dan ook bijzonder eigenaardig om het verwijt van de Marokkaanse minister van Buitenlandse Zaken te krijgen dat wij discriminatoir optreden ten aanzien van mensen met een dubbele nationaliteit.

Na uw antwoord van vorige week gehoord te hebben, dacht ik dat het eerder de Marokkaanse overheid was die restricties heeft opgelegd en het luchtruim heeft afgesloten en niet dat het te maken had met het onderscheid dat wij zouden maken tussen verschillende nationaliteiten.

Hoe reageert u op de uitspraken van de Marokkaanse minister van Buitenlandse Zaken? Zij zeggen dat het van onze zijde komt, maar kunt u verduidelijken welke beperkingen de Marokkaanse overheid heeft opgelegd inzake repatriëring?

Wat is de impact op de samenstelling van de lijst voor repatriëring? Is er nog iets gepland? Wat is de stand van zaken? Worden er repatriëringen in het vooruitzicht gesteld?

16.04 Nabil Boukili (PVDA-PTB): Madame la présidente, monsieur le ministre, je ne répéterai pas ce qui a été dit mais la situation est vraiment inquiétante au vu des déclarations du ministre des Affaires étrangères marocain. La dernière fois que je vous ai posé la question, vous m'aviez affirmé que les ressortissants de nationalité marocaine ayant une résidence permanente en Belgique ne pouvaient pas quitter le Maroc à la demande des autorités marocaines et que vous ne faisiez aucune différence entre les Belges et les binationaux.

Or, dans le communiqué officiel de la diplomatie marocaine, Nasser Bourita dit qu'il y a eu de la part de la Belgique et des Pays-Bas un certain comportement quant au rapatriement de leurs citoyens. Il dit que les deux pays ont choisi uniquement leurs nationaux de souche en excluant les binationaux et que le Maroc n'a jamais refusé qu'une personne ayant un lien avec un pays puisse être rapatriée. Alors, je ne comprends plus

rien! Les deux camps se rejettent la balle. Vous dites que c'est la faute du Maroc et le Maroc vient de déclarer qu'il ne s'est jamais opposé au rapatriement des binationaux. Et pendant ce ping-pong politique, des gens souffrent, sont en galère, perdent leur boulot... Des familles sont séparées. Des enfants malades qui sont bloqués là-bas ont besoin d'être hospitalisés ou de recevoir un traitement ici. On ne sait pas qui dit la vérité. On ne sait pas de quelle manière les pays se positionnent.

Monsieur le ministre, pourriez-vous nous donner des réponses assez claires? Des vols ont été organisés à partir d'Agadir et de Marrakech qui sont des villes touristiques, alors que 80 % des binationaux qui sont au Maroc se trouvent au nord du Maroc.

Monsieur le ministre, comment réagissez-vous aux déclarations du ministre marocain? Étant donné que les autorités marocaines ont déclaré ne s'être jamais opposées au rapatriement des binationaux, pourquoi avons-nous une liste de 1 700 personnes alors qu'il y a 4 000 demandes? Pourquoi y a-t-il eu cette sélection apparemment faite par la Belgique, vu que le Maroc dit ne pas émettre de conditions à ce niveau-là? Quand la Belgique envisage-t-elle de rapatrier ces Belgo-Marocains? Quel plan allez-vous mettre en place pour le faire?

16.05 François De Smet (DéFI): Madame la présidente, monsieur le ministre, nous revoici avec ce dossier qui commence à ressembler à un serpent de mer. Je n'ai pas de doute au sujet de votre bonne volonté et de votre bonne foi. Mais en effet, on ne peut que constater que, pour l'instant, cela ne marche pas.

Vous nous aviez assuré que la Belgique ne faisait pas de différence entre les Belgo-Belges et les Belges multinationaux et que vos services feraient tout pour rapatrier nos concitoyens belgo-marocains, mais qu'ils étaient confrontés à la décision souveraine du Maroc de les considérer avant tout comme Marocains.

Il y a deux semaines, un accord avec les autorités marocaines semblait avoir été trouvé, permettant le rapatriement de nos concitoyens pour des raisons familiales, professionnelles ou de santé.

Or, soyons très concrets, deux semaines plus tard, malgré les 1 700 dossiers remplis et validés par les autorités marocaines, aucun vol de retour n'est annoncé. L'impatience monte d'un cran, alimentant un sentiment de discrimination déjà largement répandu parmi les Belgo-Marocains bloqués. Pour ne rien arranger, le ministre des Affaires étrangères du Maroc, Nasser Boutita, semble avoir accusé la Belgique et les Pays-Bas de discriminer les binationaux.

Monsieur le ministre, pourriez-vous nous faire un état des lieux précis de la situation aujourd'hui? Que pensez-vous des propos de votre homologue marocain? Pour quelles raisons aucun avion n'a-t-il été affrété au Maroc dans ces deux dernières semaines? Si vous l'avez, pouvez-vous nous donner un calendrier précis des prochains vols prévus entre le Maroc et la Belgique?

16.06 Philippe Goffin, ministre: Madame la présidente, chers collègues, après de fructueuses discussions avec les autorités marocaines, nous avons pu établir une liste de plus de 1 400 Belges ayant fourni un justificatif et répondant aux critères convenus, à savoir des Belges ayant leur résidence habituelle en Belgique et faisant face à une situation médicale ou sociale impérieuse nécessitant un retour vers la Belgique.

Cette liste, finalisée après un scrupuleux travail de collation et d'analyse demandé par l'autorité marocaine, a été soumise à ladite autorité marocaine, comme convenu et comme annoncé, le 24 avril dernier.

Zodra de Marokkaanse overheid ons een antwoord stuurt, staat ons ambassadeteam ter plaatse klaar om de nodige repatriërvluchten te organiseren. Volgens mijn informatie zou het werk inzake de lijst aan Marokkaanse zijde snel vorderen en zou er nog vandaag een antwoord komen. Als dat zo is, kunnen de eerste vluchten op vrijdag worden georganiseerd.

Ces vols partiront de Casablanca, le seul aéroport ouvert. Des navettes de bus seront organisées pour relier les villes du Nord du pays vers Casablanca. Ces navettes sont organisées pour faciliter l'arrivée des Belges vers l'aéroport de Casablanca qui, à notre connaissance, est le seul aéroport ouvert et accessible aux personnes pour quitter le territoire marocain.

Les personnes qui auront été retenues seront informées au plus vite des vols d'aide au retour mis en place, comme ce fut le cas pour plus de 8 500 Belges à travers le monde, dont plus de 1 000 depuis le Maroc.

Met betrekking tot de vragen over de uitspraken van de Marokkaanse minister van Buitenlandse Zaken die hij zou geuit hebben tijdens een vergadering met gesloten deuren, wens ik te verwijzen naar het officiële perscommuniqué van het Marokkaanse ministerie van Buitenlandse Zaken van 24 april. Daarin stelt minister Bourita duidelijk dat België het principe van de economische, familiale en gegronde redenen bij het opstellen van de lijst voor terugkeer van Belgen naar hun residentie respecteert.

Les informations reprises dans la presse ne sont pas correctes. Aucune discrimination n'a été appliquée par la Belgique, ni de près ni de loin. Du reste, comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire au sein de cette commission, on peut estimer que les 7 vols organisés à Agadir et Marrakech les 18 et 19 mars comprenaient environ 40 % de Belgo-Marocains. Dans le même temps, plus de 20 vols commerciaux décollaient encore de Tanger, Nador et Oujda, entre autres, vers la Belgique.

Je rappelle une nouvelle fois mes intentions, qui sont claires et invariables depuis le début. Nous avons veillé à permettre et faciliter le retour de nos ressortissants sur le territoire national. Comme d'autres pays, le Maroc a fermé son espace aérien et ses aéroports. Il a donc fallu négocier.

Vous m'interrogez aussi sur la situation de nos amis néerlandais. Vous me permettrez de respecter les contacts bilatéraux entretenus entre le Maroc et les Pays-Bas, entre lesquels je me réjouis qu'un vol ait pu être organisé. Ce sera pareil pour la Belgique à la fin de la semaine. La liste était importante. Nous nous sommes strictement limités à respecter ce qui avait été convenu avec les autorités marocaines. Je ne sais pas combien de fois je vais devoir le répéter, mais je le ferai autant de fois que nécessaire. J'ai contacté mon homologue marocain. À cette occasion, nous avons pu répéter les principes qui avaient été convenus entre nos deux pays.

Si l'espace aérien marocain n'avait pas été fermé, nous aurions pu continuer à organiser le retour de nos ressortissants. Or il a été fermé. Des négociations ont donc été ouvertes. Accessoirement, je vous rappelle que, comme beaucoup d'autres pays, le Maroc a décidé d'un confinement - assez strict, au demeurant, au point de rendre les déplacements internes quelque peu compliqués. Je me réjouis que soit permis collectivement le retour de nos ressortissants, qu'ils se trouvent au Maroc ou ailleurs. En effet, je vous signale aussi que des difficultés se sont posées dans d'autres pays.

S'agissant du travail accompli par mon administration, je tiens à l'en féliciter. Traiter autant de mails en si peu de temps n'est pas une mince affaire. Pour certains, nous avons pris trop de temps. Si nous avons dû répondre dans les 24 heures, on nous aurait reproché d'exclure certains du circuit de l'information. Nous avons donné une semaine aux ressortissants qui souhaitaient revenir pour se faire connaître. La liste a été analysée sérieusement, comme convenu. Depuis vendredi, elle est - en toute transparence - dans les mains des autorités marocaines. On nous a annoncé vendredi que la liste sera arrêtée en fin de journée. Vous comprendrez aisément que, puisque le seul point de départ est Casablanca, pour ne pas exclure des personnes sans accès à internet - comme j'entends que certaines n'ont pas pu être jointes et qu'il a fallu un peu de temps pour que les informations arrivent -, les premiers vols devraient seulement décoller vendredi, comme je vous l'ai dit.

En tout cas, je n'accepte pas les critiques selon lesquelles nous nous livrerions à des distinctions. Par ailleurs, je n'entrerai pas non plus dans le jeu visant à essayer de provoquer des difficultés entre l'État marocain et la Belgique. Le travail a été ardu.

Pour avoir été souvent au centre de crise et avoir eu des contacts avec notre ambassade à Rabat, je peux vous dire que ce n'est pas très respectueux du travail fourni par nos agents de dire que "ça a traîné" ou qu'on a fait "une distinction". Ce n'est pas dans l'ADN de notre SPF Affaires étrangères. Je m'inscris donc totalement en faux contre ces déclarations.

La polémique n'est pas dans ma nature et ne m'intéresse pas. Mon objectif est de réussir ce rapatriement. Nous nous en tiendrons à cela et j'espère que nous pourrions accueillir le plus rapidement possible les Belges, qu'ils reviennent de là ou d'ailleurs! Nous pratiquons la même politique à l'égard de tous nos ressortissants, là où ils sont dans le monde, en respectant la souveraineté des États avec lesquels nous traitons.

Ne cherchez pas une fausse polémique entre le Maroc et la Belgique! Il n'y en a pas!

De **voorzitter**: Collega's, de heer Boukili zou graag als eerste van repliek dienen, vermits hij dadelijk naar een andere commissie moet. Kunnen wij het daarmee eens zijn? (*Instemming*)

Mijnheer Boukili, u moet wel de spreektijd van twee minuten respecteren.

16.07 Nabil Boukili (PVDA-PTB): Je vous remercie, chers collègues, de me laisser la parole.

Monsieur le ministre, d'abord une question reste sans réponse. Je ne dis pas qu'il y a ou qu'il n'y a pas polémique. Je n'entre pas dans vos relations avec le Maroc. Je me limite aux déclarations officielles. Vous faites des déclarations officielles, tout comme la diplomatie marocaine. Dans cette déclaration, la diplomatie marocaine dit qu'elle ne s'oppose pas au rapatriement des binationaux, et qu'elle ne l'a jamais fait. Vous, vous nous dites qu'il y a un problème avec le Maroc, qui n'accepte pas le rapatriement des binationaux, et qu'il faut un accord. Suite à cet accord, vous avez abouti à une liste de 1 400 personnes. J'avais une question à laquelle je n'ai pas reçu de réponse. Pourquoi 1 400 personnes? Pourquoi la Belgique restreint-elle les demandes à hauteur de 1 400 personnes alors que le Maroc déclare officiellement qu'il ne s'oppose pas au rapatriement des binationaux? Cette question est restée sans réponse.

Deuxième chose, monsieur le ministre: la question de la discrimination ne vous met pas en défaut. C'est une réalité, qui a été vécue par des personnes sur place. Je reçois énormément de témoignages sur cette question. Et surtout, cela a été confirmé par les autorités marocaines. Dites-vous qu'elles ont proféré un mensonge? D'ailleurs, j'ai été surpris. Comme vous l'avez déclaré, vous tenez à considérer les binationaux de manière tout à fait égale aux Belges qui n'ont qu'une seule nationalité, mais la semaine passée, quand on a déposé notre proposition de loi pour modifier le Code consulaire, qui a été jugé discriminatoire par la Ligue des Droits de l'Homme, nous avons demandé l'urgence. Votre parti a voté contre l'urgence pour modifier ce Code. Je ne comprends donc pas. Il y a les déclarations d'un côté, et de l'autre, les actes. Je me limite aux actes. Et dans les actes, il existe une discrimination et un traitement différent de nos concitoyens bloqués au Maroc.

16.08 Samuel Cogolati (Ecolo-Groen): Monsieur le ministre, je vous remercie pour votre réponse.

Moi non plus, je vous avoue que je n'aime pas beaucoup les polémiques mais quand ma boîte mail est inondée de messages d'appels à l'aide de familles en détresse, force est de constater qu'il y a un véritable problème avec ces milliers de familles. Ce ne sont pas les 400 Belges dont on parlait au début. Ce sont des milliers de personnes, de ressortissants belges qui sont bloqués dans des situations vraiment très critiques sur place au Maroc.

Mon seul espoir, c'est que les choses puissent enfin avancer. J'ai vu des vols de rapatriement organisés par l'Espagne, par le Canada, par la France et encore tout dernièrement, par les Pays-Bas. Je me dis pourquoi pas la Belgique, pourquoi pas plus vite. Pourquoi n'est-ce pas possible dans le cas de la Belgique, alors que l'on sait que les relations bilatérales sont en principe bonnes entre la Belgique et le Maroc?

Permettez-moi aussi de m'étonner de ce communiqué officiel qui a suivi cette réunion de la commission des Relations extérieures qui s'est effectivement tenue à huis clos! Le contenu de ce communiqué était tout de même particulièrement étonnant et particulièrement violents vis-à-vis des Pays-Bas. Ces propos jetaient aussi le doute quant aux véritables intentions de la Belgique. Je comprends donc que nos concitoyens soient dans l'inquiétude et dans le doute parce que cela fait six semaines qu'ils attendent.

Vos chiffres indiquent 1 400 Belges. La semaine dernière, j'avais compris que 1 700 Belges avaient été retenus sur les listes renvoyées aux autorités marocaines. Je voudrais être sûr que ce chiffre n'a pas baissé. Parle-t-on de 1 700 et non de 1 400 personnes?

Pour les Belges restants, qui seront toujours contraints et coincés au Maroc, je pense vraiment qu'il faut prévoir une communication proactive vers eux. En effet, s'ils sont obligés de communiquer via des députés, c'est qu'ils sont désarmés et qu'ils ne reçoivent pas les informations directement de notre administration. Je pense qu'il faut aussi pouvoir leur fournir toute l'aide nécessaire, parce qu'ils font face à une situation humanitaire particulièrement difficile.

Enfin, je comprends parfaitement que ce soit une opération particulièrement délicate et critique aussi pour nos services. Permettez-moi encore une fois de les en remercier!

16.09 Els Van Hoof (CD&V): Mijnheer de minister, het is van belang te weten dat de Belgen met een dubbele nationaliteit die in Marokko zijn, wanhopig worden, wanneer zij een dergelijke communicatie in de media moeten lezen.

Uw antwoord vorige week was geruststellend. De lijst was opgesteld, nu komt ze ineens op 1.400 personen uit.

Zoals u ook aangeeft, is het belangrijkste dat zij vrijdag naar huis kunnen komen, dat de repatriëringen starten en dat daarmee de polemiek stopt. Dat is de enige manier om alle verdachtmakingen en twijfelachtige diplomatieke reacties in de kiem te smoren. Met de start van de repatriëringen zou ik onze diplomaten zeker aanraden zo snel mogelijk daarop aan te sturen.

Mijnheer de minister, het is duidelijk dat u op uw lijn blijft. Er is helemaal niet door de overheid gediscrimineerd. Er zijn inderdaad al 40 % personen met een dubbele nationaliteit naar België teruggekomen. Ik zou willen dat u op die lijn blijft. Ik hoop ook dat vrijdag de repatriëringen van start kunnen gaan.

16.10 François De Smet (DéFI): Monsieur le ministre, je vous remercie pour vos réponses, partiellement complètes. Merci de donner quelques perspectives avec ce début de rapatriement promis à partir de vendredi.

Si nous sommes plusieurs à vous parler de la question des Belgo-Marocains, c'est bien qu'il existe un souci spécifique avec ces compatriotes, retenus dans ce pays plus qu'ailleurs. Nous sommes très nombreux à recevoir des signalements.

Personne ne doute de l'important travail du SPF Affaires étrangères mais ils ont une impression d'abandon et de manque d'information qu'il faut pouvoir entendre, quand bien même beaucoup de choses seraient mises en place – et j'en prends bonne note – pour résoudre ce problème le plus vite possible. J'en remercie vos services.

Je disposais aussi ce chiffre de 1 700 personnes, qui vient de tomber à 1 400. L'information que nous avons reçue il y a quinze jours était-elle erronée? Un battement de 300 personnes doit s'expliquer d'une manière ou d'une autre.

Pour le reste, j'ai confiance en votre bonne foi et j'entends votre souci de faire en sorte que nos compatriotes puissent revenir ici dès que possible. Je vous remercie pour le suivi.

16.11 Malik Ben Achour (PS): Madame la présidente, j'ai quelques questions pratiques, en dehors de tout esprit polémique.

Monsieur le ministre, j'aimerais aussi comprendre pourquoi on est passé de 1 700 à 1 400 personnes en une semaine. J'imagine qu'il s'agit de personnes dont les attestations n'ont pas été jugées conformes aux critères fixés par les autorités belges et marocaines. Pouvez-vous confirmer cela?

Vous avez dit que les premiers vols seraient organisés vendredi. Doit-on en déduire qu'il pourrait y en avoir d'autres?

J'attire également votre attention sur le fait que, compte tenu de la durée prolongée du séjour sur place, des gens se retrouvent sans ressources. Comme certains pays l'ont fait, une forme de soutien logistique est-elle prévue pour permettre aux gens de rejoindre Casablanca?

En effet, quand on est à Oujda ou Nador, ce n'est pas toujours simple, dans un pays totalement confiné, de se rendre à Casablanca. Est-ce qu'un soutien, par exemple une navette en car, est envisagé? Par ailleurs, les ressources financières de plusieurs personnes sont épuisées. Est-ce qu'il est envisageable d'aider ces gens financièrement à payer leur vol? La question vaut également pour d'autres pays, notamment le Burundi. J'espère que ces questions précises permettront de bien circonscrire le programme pour la suite des opérations.

Je vous remercie.

16.12 Philippe Goffin, ministre: Quelques questions m'ont été posées, madame la présidente.

M. Boukili n'a sans doute pas été attentif au début de ma réponse. Je vais vous la relire.

Après de fructueuses discussions avec les autorités marocaines, nous avons établi une liste de plus de 1 400 Belges ayant fourni un justificatif et répondant aux critères convenus, à savoir des Belges ayant leur résidence habituelle en Belgique et faisant face à une situation médicale ou sociale impérieuse nécessitant un retour en Belgique.

Je répète une nouvelle fois que ces critères ont été négociés avec l'autorité marocaine. Je pense que c'est clair.

J'ai voulu vous informer le plus clairement possible la semaine dernière. La communication va dans les deux sens. Les parlementaires jouent leur rôle. Le SPF Affaires étrangères joue son rôle. Le ministre aussi joue son rôle. Comme vous, monsieur Cogolati, je suis sollicité par énormément de mails et j'essaie d'y répondre; parfois mes réponses ne correspondent pas aux attentes des personnes mais penser qu'on est déconnecté, qu'on ne répond pas et qu'on laisse les gens dans l'incertitude est inexact.

Nous passons de 1 700 à 1 500 personnes environ. Pourquoi? Il y a effectivement un travail d'analyse des attestations. Je vous avais expliqué qu'on avait analysé 5 000 demandes, dont 3 700 de Belges. Parmi ces 3 700 Belges, certains avaient des attestations, d'autres pas. Nous étions alors arrivés à un chiffre de 1 700 personnes qui disposaient des attestations demandées par les autorités marocaines. Ensuite, après un travail d'analyse des attestations, on a constaté que certaines ne rentraient pas dans le cadre fixé. C'est ce qui explique le différentiel entre le nombre de 1 700 initialement annoncé et celui de 1 500 environ – je vous donnerai le chiffre précis le plus rapidement possible – après analyse par les autorités marocaines.

Monsieur Ben Achour, par rapport au vol, le planning idéal et espéré, c'est à partir de vendredi. Plusieurs vols seront organisés car énormément de personnes seront rapatriées dans ce contexte-là.

J'ai aussi dit dans ma réponse tout à l'heure que pour faciliter l'accès à l'aéroport pour des personnes qui seraient dans des régions éloignées de cet aéroport, un service de bus serait aussi mis en place. Cela prend du temps. Ce n'est pas si simple. Idéalement, nous pourrions mettre en oeuvre nos premiers vols vendredi.

Vous parlez aussi du financement des retours. Comme pour les autres rapatriements, nous appliquons le principe de la reconnaissance de dette. Cela signifie que les personnes ne doivent pas avancer l'argent si elles n'en ont pas les capacités. Elles signent une reconnaissance de dette, et une fois de retour au pays, le remboursement s'organise; je pense être très clair là-dessus.

Une dernière observation a été faite sur les échanges entre le ministre marocain des Affaires étrangères et ses déclarations au sortir d'une commission à huis clos. Je suis très attaché au huis clos et je suppose donc que le même principe vaut partout. Je préfère que vous relisiez attentivement le communiqué du 24 avril. C'est un communiqué du ministère des Affaires étrangères marocain, qui est une prise de position. Il corrobore, comme vous le verrez, ce que j'explique ici depuis de nombreuses semaines. Je n'ai jamais dit que la négociation avait été facile. Je n'ai jamais dit qu'on se réjouissait du fait que cela avait pris du temps. Mais négocier prend du temps. Mettre en oeuvre une opération de cette nature prend du temps. En effet, 5 000 personnes et plus sollicitent un retour, et il faut analyser les critères. Oui, cela prend du temps.

C'est pour cela aussi que je prends à nouveau du temps pour répondre à cette question. Laisser planer un quelconque doute sur une préférence ou une distinction qui aurait été donnée, je vous l'ai dit, relève de la polémique et ne m'intéresse pas. Par contre, je ne veux pas laisser le moindre espace possible à une interprétation. Ce n'est pas la première fois qu'on m'explique, depuis quatre semaines, que certains ont le sentiment d'être abandonnés, délaissés, de ne pas être respectés. Je pense qu'entretenir ce message est un mauvais signal. Car nous savons tous, ici, que ce n'est pas vrai. Notre responsabilité à l'égard de personnes qui se sentent dans cette situation est de leur expliquer ce qui se passe réellement, et de faire part des travaux parlementaires, des questions que vous posez à juste titre, comme des réponses que l'on vous donne, également à juste titre. Cela fera peut-être en sorte, à un moment, que la tendance s'inverse, et que ce sentiment, qui peut exister chez certains, changera de camp à un moment donné.

Vous êtes aussi, comme moi, témoins de *fake news*. Nous en croisons tous les jours. Hier on m'a interpellé sur un vol qui serait venu d'on ne sait où le 8 avril. La Belgique aurait affrété un vol le 8 avril. L'avion serait

allé là-bas et serait reparti. Doit-on réagir à toutes les *fake news*? Que fait-on? Il existe des lieux officiels d'expression, comme ici. Ces lieux sont importants. Il relève de la responsabilité de chacun de transmettre l'information telle qu'elle est. On peut regretter les événements, en analyser tel ou tel aspect, mais un message doit tout de même être délivré. La Belgique fait tout ce qu'elle peut pour permettre le rapatriement de ses ressortissants et il n'est pas fait de distinction entre les binationaux et les mononationaux. Merci.

De **voorzitter**: Mijnheer de minister, ik dank u voor uw aanvulling.

Het incident is gesloten.
L'incident est clos.

17 Question de Michel De Maegd à Philippe Goffin (Affaires étrangères et Défense) sur "Le rapport annuel d'activité de la Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe" (55005416C)

17 Vraag van Michel De Maegd aan Philippe Goffin (Buitenlandse Zaken en Defensie) over "Het jaarverslag van de Commissaris voor de Rechten van de Mens van de Raad van Europa" (55005416C)

17.01 **Michel De Maegd** (MR): Madame la présidente, monsieur le ministre, la Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, Dunja Mijatovic, a publié cette semaine son rapport annuel d'activité pour l'année 2019. Celui-ci présente une vue globale des problèmes auxquels les pays européens ont eu à faire face au cours des douze derniers mois en matière de droits de l'homme.

Il ressort de ce rapport que trop peu d'obligations sont prises en la matière par les États membres. La Commissaire estime que "l'Europe semble être arrivée à un rond-point et enchaîne les tours tant elle hésite sur la direction à prendre". Les principes des droits de l'homme auraient, en outre, fait l'objet d'un nombre croissant de remises en cause sur l'ensemble du continent, ce qui met en péril les principes et normes sur lesquels l'Europe s'est construite durant les 70 dernières années.

Monsieur le ministre, avez-vous pris connaissance de ce rapport? Dans l'affirmative, quelle analyse politique en faites-vous? Ce problème fera-t-il prochainement l'objet de discussions avec vos homologues européens? Quelles sont, selon vous, les grandes priorités à l'échelle européenne en la matière?

17.02 **Philippe Goffin**, ministre: Madame la présidente, monsieur De Maegd, j'ai effectivement pris connaissance de ce rapport annuel de la Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe qui, comme vous le savez, informe régulièrement le Conseil des ministres au niveau des représentants permanents. Dans son analyse générale, la Commissaire estime qu'au cours de l'année 2019, les normes et principes des droits de l'homme ont subi un nombre croissant de remises en cause sur l'ensemble du continent.

Dans certains cas, l'hostilité envers le caractère universel, indivisible et juridiquement contraignant des droits de l'homme s'est renforcée, nourrissant un discours corrosif qui met en péril les principes et normes sur lesquels l'Europe s'est construite durant ces 70 dernières années.

La Commissaire épingle cinq thèmes qui illustrent particulièrement bien la remise en cause des droits humains en Europe: l'acceptation politique et sociale croissante du racisme, le mépris envers les droits de l'homme des migrants et des réfugiés, les menaces envers les droits des femmes, la répression de la contestation et, enfin, l'érosion de l'indépendance de la justice.

En outre, quatre thèmes inclus dans le rapport auxquels la Belgique attache un intérêt particulier me semblent prioritaires: les droits des femmes et l'égalité des genres, les droits des enfants, les droits des personnes handicapées ainsi que les droits des personnes LGBTQI.

Ce rapport fera l'objet d'une discussion lors du prochain Comité des ministres du 6 mai, qui se tiendra par vidéoconférence.

17.03 **Michel De Maegd** (MR): Monsieur le ministre, merci pour votre réponse claire et précise. Nous ne manquerons pas d'être attentif à cette problématique fondamentale en démocratie. Merci à vous.

L'incident est clos.
Het incident is gesloten.

18 Question de Simon Moutquin à Philippe Goffin (Affaires étrangères et Défense) sur "La campagne violente de "outing" au Maroc" (55005450C)

18 Vraag van Simon Moutquin aan Philippe Goffin (Buitenlandse Zaken en Defensie) over "De campagne met als doel homo's te outen en op te jagen in Marokko" (55005450C)

18.01 **Simon Moutquin** (Ecolo-Groen): Madame la présidente, monsieur le ministre, je suis assez inquiet de constater que, depuis quelques semaines au Maroc, on fait face à une immense campagne de *outing*. Cela consiste à dénoncer son voisin, sa voisine, son partenaire, sa famille en général, d'une homosexualité avérée ou prétendue.

Cela se fait en diffusant des photos des personnes concernées ou des numéros de gsm, sur la toile. C'est une vraie chasse aux sorcières qui s'est entamée depuis quelques jours. Il y a une peur et une inquiétude incroyable des personnes homosexuelles au Maroc. On parle d'individus poussés au suicide.

Je pense que vous avez connaissance de la situation. En effet, elle est inquiétante.

Comme d'habitude, il y a un silence des autorités marocaines sur cette question. Il faut quand même rappeler que, dans la loi marocaine, l'acte sexuel entre deux personnes de même sexe est toujours condamné: 170 personnes ont été poursuivies ou condamnées en 2018 pour cette raison.

Monsieur le ministre, avez-vous connaissance de cette véritable chasse aux sorcières qui a lieu actuellement au Maroc? Quel soutien la Belgique peut-elle apporter à ces personnes? Quels contacts allez-vous entreprendre avec les autorités marocaines à ce sujet?

La dernière question concerne davantage votre collègue M. De Croo. Qu'est-il envisageable en termes d'accord économique avec le Maroc? Je sais que ces accords sont conditionnés au respect des droits humains, et notamment que des projets genrés sont mis en place. Des projets autour des droits des personnes LGBT pourraient-ils être envisagés?

18.02 **Philippe Goffin**, ministre: Madame la présidente, monsieur Moutquin, comme vous, nous avons été informés de la situation via les médias. La Belgique n'a pas été contactée directement ou indirectement par les personnes qui ont été victimes de harcèlement. Les discussions sur les droits de l'homme, y compris la lutte contre la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle, constituent un thème récurrent dans les contacts bilatéraux avec le Maroc.

De plus, à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre l'homophobie et la transphobie en mai 2019, notre ambassade à Rabat a co-organisé, avec la délégation de l'Union européenne, une réunion sur les droits LGBTI. Cette réunion, à laquelle ont assisté des représentants des banques de développement, des agences des Nations Unies et des agences de coopération, avait pour objectif d'échanger des informations sur les initiatives emblématiques relatives à la promotion et la protection des droits des personnes LGBTI au Maroc.

Les relations économiques entre la Belgique et le Maroc sont, dans une large mesure, définies par la politique de l'Union européenne dans ce domaine. Le Maroc a un accord d'association avec l'Union européenne depuis 2000. Comme vous le savez, il s'agit d'un type spécifique d'accord international visant à une coopération de grande envergure.

Les accords portent en particulier sur la coopération économique et le commerce mais concernent également le renforcement de l'État de droit et la protection des droits de l'homme. Le principe est d'œuvrer au développement dans un climat de paix, de sécurité et de stabilité dans le respect des principes démocratiques et des droits fondamentaux.

Un des quatre domaines prioritaires de la coopération entre le Maroc et l'Union européenne comprend le domaine de la convergence des valeurs, afin de favoriser un alignement plus profond autour des principes fondateurs et directeurs du partenariat dont les droits de l'homme et les libertés fondamentales, y compris la lutte contre le discours de haine, l'intolérance, la stigmatisation et la discrimination.

Le Conseil d'Association qui définit les priorités du dialogue politique et la coopération régit les relations entre l'Union européenne et le Maroc. La dernière réunion du Conseil d'Association a eu lieu le 27 juin 2019.

18.03 Simon Moutquin (Ecolo-Groen): Monsieur le ministre, je sais votre intérêt pour les questions d'égalité LGBT en général et je vous en remercie. J'avais suivi l'action qui a eu lieu en mai 2019. Vous m'expliquez ne pas avoir été contacté par les victimes de cette chasse aux sorcières. On peut aisément imaginer qu'elles ont vraiment peur de contacter qui que ce soit en ce moment. Même les associations officielles de défense des personnes homosexuelles vivent cachées ou sont du moins discrètes au Maroc.

Monsieur le ministre, je vous encourage dès lors vivement à effectuer un travail à la fois d'analyse, d'expertise et de dialogue avec les autorités marocaines sur cette question.

L'incident est clos.

Het incident is gesloten.

Le développement des questions se termine à 12 h 45.

De behandeling van de vragen eindigt om 12.45 uur.